



Dans nos trois showrooms nous vous proposons plus de 100.000 références d'ameublement dans des marques exclusives comme Hülsta, Rolf Benz, Carré, Auping, Leolux,...

Quels que soient vos goûts, vos besoins, vos exigences, nos architectes d'intérieur sont à votre disposition pour donner formes à vos rêves...

Chez Forme & Style vous êtes chez vous.

Forme 3 Style

3 adresses incontournables pour meubler votre vie

Av. Charles Quint, 39 1083 Ganshoren T: 02/427.88.97 Av. Georges Henri 407 1200 Woluwé-St-Lambert T : 02/736.24.20 Av. Paul Gilson 441 1620 Drogenbos T: 02/333.02.31

Nos 3 showrooms sont ouverts du lundi au samedi de 10h à 18h30.

www.forme-style.be

Si vous désirez avoir un avant-goût de ce qui vous attend lors de la visite de nos showrooms, nous vous offrons ce superbe catalogue Hülsta avec plus de 750 photos.

		Production of
Nom:	Prénom:	
Rue	N°	Bte
Code postal	Commune	
E-mail(très lisible svp)	Tel/GSM	

Renvoyez ce coupon sous enveloppe ou par fax à Forme & Style - Av. Paul Gilson 441- 1620 Drogenbos – Fax : 02/333.02.39

ÉDITORIAL

Colineral material and coliner

Benoît Jacob

Redemina di Graffi piningnaphique:

Marie-Claire Dufrêne

Santice Citoyenneite /mienmeiten :

Avenue des Combattants, 35 1340 Ottignies

Tel.: 010 42 05 80 Fax: 010 43 78 03

Resiliation

Redline communication

2(5)6)1(4)6:

Carine Therer - 0498 510 703

(11) (1) (-12) (-12) (-11)

Imprimé sur les presses de l'imprimerie Massoz, rue du Parc, 44 – 4432 Alleur. www.massoz.be
L'imprimerie Massoz est certifiée FSC et PEFC. Ces certifications assurent que les fibres qui composent les papiers utilisés dans la réalisation de leurs imprimés proviennent de forêts gérées durablement.

Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

to Ville our internet:

www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire. Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Citoyenneté/Information.

Pour le bulletin du 22 août 2008, dépôt des articles le 22 juillet et des insertions publicitaires le 30 juillet. www.olln.be

Dossier CPAS
Nouvelles de la Ville
Culture
32

• Police 20 • Loisirs 40

• Social 25 • Tribune libre 46

Chère Madame, cher Monsieur,

Depuis un an et demi, le nouveau conseil du CPAS a pris ses fonctions. Bien des changements sont déjà perceptibles. Le fonctionnement et l'ambiance internes, comme l'image extérieure du CPAS, se sont sensiblement améliorés.

Sans augmenter la part communale, nous avons renforcé l'équipe des assistants sociaux et redistribué les dossiers de façon à dégager du temps pour aller en visite, accompagner les jeunes sous convention PIIS (Projet Individuel d'Insertion Sociale), chercher des employeurs et mettre à l'emploi ou en formation des jeunes ou des personnes surqualifiées, freinées par leur origine... Les effets s'en font déjà sentir : le nombre de mises à l'emploi augmente, le nombre de RIS (Revenus d'Intégration Sociale) diminue. Mieux informés, nous sommes dorénavant plus parcimonieux ou plus exigeants, c'est selon, dans l'octroi des aides... mais aussi, sans doute, plus équitables.

Les projets ne manquent pas. Trois parmi d'autres :

Nous sommes en cours d'acquisition d'un bâtiment au bas de la chaussée de La Croix, pour permettre à La Chaloupe de s'agrandir et pour créer 4 logements (dont 3 pour des jeunes en difficultés momentanées).

Dans le cadre des synergies avec la Ville, nous avons obtenu une promesse de subsides de 1.100.000€ pour la construction d'un bâtiment commun à Louvain-la-Neuve, voie des Hennuvers.

Nous avons relancé l'Entreprise de Formation par le Travail « Créemploi » et voulons la développer : dorénavant, elle compte 3 sections différentes : textile, bâtiment et jardinage. Un 3° formateur vient d'être engagé. Nous pourrons ainsi répondre à tout moment aux demandes et ne plus abandonner les bâtiments en période de travaux de jardin. Nous pourrons « plus et mieux » vous rendre service.

Pour découvrir les multiples services rendus par le CPAS (impossible, malheureusement, de les présenter tous dans le Bulletin communal), nous vous invitons à visiter nos pages sur le site Internet de la Ville www.olln.be.

Nous avons à la fois le souci d'une bonne gestion des deniers publics (le

compte 2007 vient d'être approuvé et le boni s'élève à 650.000€ sur un budget de 10.500.00€) et la volonté constante de permettre à chacun de vivre selon la dignité humaine. Si nous parvenons à ce difficile équilibre, c'est grâce à la collaboration de tous, conseillers et membres du personnel. Cela aussi, c'est un élément neuf.



Jeanne-Marie Oleffe Présidente du CPAS

Le 6 ème Continent

Le resto cosy, haut en couleurs et en saveurs

Réservations et renseignements : 010/43 56 06

Club Justine N1
& Le 6ème Continent
avenue Léon Fournet 20
1342 Limelette
www.le6emecontinent.be



Au cœur du flambant neuf club Justine N1 (Justine Henin) à Limelette, dans un écrin de verdure, découvrez le 6ème Continent et sa terrasse panoramique et verdoyante. Vous y dégusterez un grand choix de carpaccios, de poissons grillés, de salades et bien d'autres spécialités. Ainsi que notre cuisine du marché.

Salade de ris de veau et foie gras, carpaccio d'espadon à la vanille, salade de filet de bar grillé, carpaccio de St Jacques, St Jacques à la plancha, grillade mixte de poissons, poêlée de St Jacques et scampis au safran,...

De la terrasse de 150 m² vous pourrez apprécier les joueurs de l'académie de Carlos Rodriguez et Justine N1, «le 6 enc Sens», ou tout simplement siroter une caïpirinha et des tapas ou une bonne bière au fût. Le club justine N1 est accessible à tous. Le service traiteur «CookingAttitude», vous propose l'organisation de vos séminaires et banquets, de réceptions et events d'extérieur.

Le Club Justine N1 (www.clubjustineN1), c'est :

- le resto cosy et haut en couleurs et en saveurs, le 6^{eme} continent
- Ses espaces multimédia et multifonctionnels pour séminaires, banquets et events
- · Sa brasserie du club house
- · Son service traiteur (www.cookingattitude.be

2400 DE REMISE* SUR RENAULT MÉGANE BERLINE

www.renault.be

* Offre valable pour les clients particuliers pour toute commande d'une Mégane Berline (3p. /5p.) neuve, passée entre le 01/06/08 et le 30/06/08. 24% de remise sur le prix catalogue TVAc. Exemple : Mégane Berline Extreme 1.4 16V 5 portes : prix catalogue TVAc au 02/06/08 : € 17.820 moins € 4.277 de remise, prix net TVAc € 13.543. Essence : consommation moyenne (I/100 km) de 6,9 à 7,7. Emission CO, (g/km) de 164 à 184. Diesel : consommation moyenne (I/100 km) de 4,4 à 6,6. Emission CO, (g/km) de 117 à 175. Informations environnementales [A.R. 19.03.2004] sur www.renault.be. Donnons priorité à la sécurité.





CPASIER CPAS

Le service social général

Outre l'octroi d'un revenu à ceux qui se retrouvent sans moyens pour faire face à leurs charges incompressibles, le CPAS dispense une aide sociale très diversifiée.

La vie réserve parfois de bien mauvaises surprises. Une maladie qui engendre des frais médicaux importants, la perte d'un emploi, une séparation... autant de situations qui conduisent certains à devoir pousser la porte du CPAS.

« Les accidents de parcours sont de plus en plus fréquents. Nous recevons des personnes pour qui la vie a basculé du jour au lendemain : des indépendants qui ont tout perdu, des femmes ou des hommes qui ont quitté leur conjoint(e) et se retrouvent sans ressource... », explique Danielle Lambinet, assistante sociale au CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve depuis près de 20 ans. « Auparavant, notre public était composé en majorité d'habitants sans aucune formation, qui n'avaient pas accès à l'emploi. Aujourd'hui, ils sont parfois surdiplômés, trop âgés ou victimes de discrimination raciale. »

Il y a aussi les « marginaux ». Sans logement, il leur est difficile, voire impossible, de retrouver un emploi. Ils connaissent éventuellement des problèmes d'assuétudes, des troubles psychologiques...

Le CPAS intervient en dernier recours, quand la personne n'a plus aucun droit (ni allocations de chômage, ni mutuelle, ni pension, ni allocations d'handicapé). Il accorde un RIS (Revenu d'Intégration Sociale) aux personnes inscrites au registre de la population - ou une aide sociale mensuelle équivalente aux personnes inscrites au registre des étrangers - dont la hauteur varie suivant la situation familiale (cohabitant, isolé, avec ou sans personne à charge).

Aide sociale

Outre l'octroi d'un revenu à ceux qui se retrouvent sans moyens pour faire face à leurs charges incompressibles (alimentation, loyer...), le CPAS apporte une aide sociale très diversifiée : accompagnement dans la recherche d'un emploi, recherche de maisons d'accueil pour les sans-abri, intervention dans les frais scolaires, médicaux, chèques mazout, guidance budgétaire... Quatorze assistant(e)s sociaux/ales reçoivent les visiteurs, en matinée, afin d'évaluer leurs besoins et d'essayer de trouver des solutions aux problèmes souvent multiples.



« Les gens nous racontent leurs soucis et nous devons trouver des réponses dans ce qui ressemble souvent à un grand désordre », raconte Danielle Lambinet. « Ils ont parfois tenté de s'en sortir seuls, ce qui est courageux... mais quand ils nous arrivent tardivement, le travail est d'autant plus complexe. Certaines personnes à qui nous octroyons une aide urgente disparaissent dès qu'elles ont obtenu quelques moyens... alors qu'il y aurait tout un travail à effectuer pour les aider. C'est frustrant, mais nous ne pouvons pas imposer notre aide, nous travaillons à la demande. »

Les assistantes sociales rencontrent les demandeurs à plusieurs reprises, afin de constituer les dossiers qu'elles présentent oralement devant le Comité de l'aide sociale (celui-ci se réunit tous les quinze jours pour décider des aides qu'il accepte d'attribuer et à quelles conditions). Elles se rencontrent régulièrement, en équipe, pour évoquer les cas les plus complexes et se faire expliquer les nouvelles lois.

La présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe peut toujours octroyer des aides alimentaires ou médicales urgentes, en dehors des réunions du Comité.



Une alternative au placement

En 2007, les aides familiales du CPAS ont apporté leur soutien à plus de 300 personnes.

Elles sont dix-huit à sillonner la commune de long en large, pour apporter une aide technique et/ou un soutien moral aux habitants âgés, handicapés, malades... qui ne s'en sortent pas seuls dans leur ménage. Les aides familiales sont, pour beaucoup, une alternative idéale au placement dans un home.

« Au départ, elles venaient 2 heures tous les 15 jours. Mais depuis que j'ai fait une trombose, il y a un peu plus d'un an, je suis devenue complètement dépendante et je dois faire appel à leur aide plusieurs fois par semaine. Cela n'a pas été facile de l'accepter, mais quand vous n'avez pas le choix, vous développez l'humilité. Les aides familiales sont vitales, pour moi. »

Atteinte de fibromyalgie, Myriam Moreau n'est plus capable ni de lire, ni de faire des courses, de repasser, de nettoyer... Ce matin, elle reçoit la visite de Pascale Fincoeur, aide familiale au CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve depuis 5 ans.

« Je les connais toutes, pour bénéficier de leur assistance depuis 2002. Le mardi c'est l'une, le jeudi c'est une autre, cela me permet d'apprécier les qualités de chacune... elles sont devenues ma seule vie sociale.»

A l'écoute

Pascale Fincoeur l'a compris au premier regard: aujourd'hui, madame Moreau a besoin de parler. Un petit coup de lavette sur la table de la cuisine, un thé à la menthe... le linge attendra bien quelques minutes.

« Nous devons être à l'écoute, pouvoir interpréter les signaux d'alarme, car derrière l'habituel « ça va » se cache peut-être une grande détresse », explique l'aide familiale. « Les personnes que nous aidons sont souvent très seules. Cet après-midi, je dois me rendre à l'hôpital pour emmener le linge d'un monsieur qui n'a plus de famille. »

Evidemment, parler n'est pas tout. Madame Moreau n'a plus rien dans son frigo, les poubelles doivent être vidées, les draps attendent d'être pliés... Il faut aussi payer la facture d'Electrabel, refaire le lit, passer un coup de raclette dans la cuisine, préparer le repas de midi... et programmer une visite chez le médecin.

« On fait un peu de tout, suivant les besoins du jour, mais on ne pose jamais d'acte médical. Quand on quitte la maison, les bénéficiaires doivent se sentir soulagés du fait de notre passage. »

Temporaire

Le soutien apporté par les aides familiales est toujours temporaire (retour d'hospitalisation, étape avant le placement...), il ne doit pas conduire à la démission des membres de la famille. Cela dit, il arrive que la relation avec un bénéficiaire s'étende sur plusieurs années, et dans ce cas, les liens deviennent parfois très forts.

« On veille à maintenir une distance « professionnelle », mais quand on apprend le décès d'une personne qu'on a accompagnée pendant de nombreux mois, l'émotion est immense et un deuil est à faire», confie Pascale Fincoeur. « Heureusement, on travaille en équipe et cela aide. On partage nos impressions avec les assistantes sociales, qui connaissent aussi les bénéficiaires puisque ce sont elles qui effectuent les enquêtes sociales pour apprécier les besoins et l'aide la mieux appropriée à mettre en place. »



Les aides familiales se réunissent régulièrement, pour mettre en commun leurs expériences et leur vécu, recadrer le travail, fixer de nouveaux objectifs et parfaire leur formation. Des rencontres sont aussi organisées avec le Réseau de Santé Mentale, pour évaluer les situations plus psychologiques de personnes au vécu particulièrement difficile, de plus en plus nombreuses.

L'aide familiale Pascale Fincoeur (à droite), chez Myriam Moreau.

Un service de médiation de dettes

Médiation à l'amiable ou médiation judiciaire, deux solutions pour résoudre le problème de l'endettement.

Adolescents, nous avons pesté en fin de semaine, quand il ne restait rien de notre argent de poche. Mais que nos parents soient remerciés aujourd'hui : ce budget serré nous a appris à gérer correctement nos affaires. D'autres n'ont pas eu cette chance. Ils dépensent sans compter, se laissent séduire par des offres à crédit, ne parviennent plus à payer leurs factures, empruntent, sont menacés par des huissiers... et c'est la spirale infernale. Le service de médiation de dettes du CPAS peut les aider, gratuitement.

« L'endettement concerne toutes les classes de la population : jeunes et moins jeunes, travailleurs ou non... Les charges quotidiennes augmentent, le pouvoir d'achat diminue... et malheureusement, certains créanciers accordent des crédits beaucoup trop facilement», constate Christelle Lahaye, assistante sociale du service de médiation de dettes du CPAS. « Quand les paiements ne suivent pas, ils demandent des intérêts de retard très élevés, parfois au-delà de ce que la loi autorise, revendent les contrats à des sociétés de recouvrement particulièrement gourmandes, et les gens ne savent plus faire face. »

L'assistante sociale écoute les histoires de chacun, récolte les documents qui concernent les revenus, les charges et les dettes... avant de contacter les créanciers. Si les dettes ne sont pas trop élevées et que le budget permet de dégager un disponible pour rembourser les créanciers, elle propose d'engager une médiation à l'amiable, en établissant un plan d'apurement.

Médiation à l'amiable

Le plan d'apurement est établi en tenant compte du budget que le demandeur peut affecter au remboursement de ses dettes. Il reprend tous les créanciers, avec l'accord de ceux-ci, sans privilégier l'un par rapport à l'autre.

« Le plan de paiement ne doit pas s'étaler sur trop d'années. Il doit laisser de quoi vivre dignement au demandeur, sans quoi celui-ci risquerait de ne pas effectuer les paiements mensuels », explique Christelle Lahaye. « On établit une grille budgétaire, qui reprend toutes les dépenses. On analyse ensemble celles qui sont disproportionnées, pour voir si elles sont justifiées. »

Une relation de confiance s'installe, au fil des rencontres. L'assistante sociale fixe toujours un nouveau rendez-vous au demandeur, pour s'assurer du respect de la procédure.

« Certaines personnes sont autonomes, effectuent correctement leurs paiements et me font parvenir leurs extraits de compte régulièrement. D'autres nécessitent un suivi mensuel. Ils ne font pas les virements attendus, les créanciers m'appellent pour s'en plaindre... et il faut éventuellement renégocier le plan d'apurement. »

Le but est évidemment que le plan de paiement soit respecté jusqu'au bout, mais il doit parfois être revu en fonction des circonstances de la vie : la perte d'un emploi, la naissance d'un enfant, une séparation...



En cas d'endettement conséquent, la médiation judiciaire (« règlement collectif de dettes ») est la seule issue. L'assistante sociale dépose une requête au tribunal du travail, lequel désigne un médiateur de dette. Dans ce cas, la personne endettée ne subit plus la pression des créanciers, les frais et intérêts sont arrêtés. Le juge accorde parfois des remises de dettes, en fonction de la situation et de la volonté du « médié » à sortir de son endettement.

« Je totalise une septantaine de dossiers ouverts, qui mettront, pour la plupart, 2 ou 3 ans avant d'être résolus. Pour les trois premiers mois de l'année 2008, j'ai déjà établi 7 requêtes en règlement collectif de dettes. Les gens s'endettent de plus en plus lourdement. »

Christelle Lahaye ne se décourage pas. Jusqu'à présent, même si elle a été amenée à négocier plusieurs fois dans l'urgence, elle est toujours parvenue à éviter les saisies mobilières.

« La confiance des créanciers et la reconnaissance des personnes qu'on parvient à sortir des situations difficiles, c'est une belle satisfaction. »

Pour mieux répondre aux nombreuses demandes et pour pouvoir intervenir au plus tôt, quand l'endettement est plus facilement maîtrisable, ce service sera développé dans les prochains mois.



L'assistante sociale Christelle Lahaye



Le Créemploi pour se resociabiliser

L'Entreprise de Formation par le Travail (EFT) du CPAS propose trois filières de préformation : textile, jardinage et bâtiment.

Tout le monde n'a pas la capacité, les moyens, la chance... de faire de hautes études. Si notre ville compte de nombreux universitaires, elle se caractérise aussi par la quantité importante de citoyens peu diplômés, en décrochage, voire déstructurés. L'Entreprise de Formation par le Travail (EFT) « Créemploi » du CPAS s'adresse à ce public peu scolarisé (en possession, au mieux, d'un diplôme d'humanités inférieures). Elle leur donne la possibilité de se resociabiliser et d'acquérir quelques notions dans des matières aussi diverses que le repassage, le jardinage et les travaux de bâtiment.

« Le travail de resociabilisation est aussi important, si pas plus, que la formation proprement dite », explique Philippe Moureau, responsable du service social du CPAS. « Certains stagiaires doivent réapprendre à se lever le matin, à respecter des règles... Quand ils ont acquis ces notions-là, après 18 mois au maximum, ils peuvent entreprendre une nouvelle formation qualifiante ou trouver un emploi en adéquation avec leurs compétences. »

En 2006 et 2007, 35% des stagiaires de l'EFT ont trouvé un emploi et 33% ont poursuivi leurs parcours vers des formations qualifiantes.

Dans sa nouvelle demande d'agrément introduite auprès de la Région wallonne -

pour 2008, 2009 et 2010 - l'EFT propose trois filières de préformation, en insistant sur les aspects à la fois théorique et pratique de celles-ci. Plus qu'auparavant, les 14 stagiaires seront accompagnés dans le développement d'un projet socio-professionnel. Leurs compétences seront évaluées en lien avec ce projet.

Textile

Outre un volet « repassage » (dans les anciens locaux du CPAS, à la rue de la Station), pour lequel l'EFT est reconnue aujourd'hui, la filière « textile » comprendra bientôt un atelier de couture et, dès 2009, un magasin de seconde main.

« Ainsi, cette filière permettra aux stagiaires d'aborder la technique de vente et d'apprendre les techniques de couture. L'objectif est de donner un contenu plus « attractif » à la formation. Actuellement, la préformation en repassage ne peut guère conduire qu'à trouver un emploi dans le secteur des titres-services. »

Un partenariat avec le Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve est à l'étude, pour le volet « couture ».

Jardinage et bâtiment

La filière « jardinage » proposera une formation qui s'étalera sur huit mois (d'avril à novembre), en collaboration avec le centre technique horticole de Gembloux au niveau d'un support théorique. Cinq stagiaires seront amenés à effectuer des petits travaux chez des particuliers (le but n'est absolument pas de faire concurrence aux indépendants) et/ou à travailler avec

Jeremy Meunier, Gary Laffineur et leur formateur François-Ferdinand Dehont, en plein travail au Tiernat (filière « jardinage »).



les ouvriers communaux dans le cadre d'un stage, pour l'entretien des espaces verts de la ville.

La filière « bâtiment » proposera une sensibilisation à l'éco-construction, en partenariat avec le centre d'insertion et de formation professionnelle « AID » de Tubize. En pratique : petits travaux de maçonnerie, peinture, tapissage...

« Nous sommes toujours à la recherche de chantiers, chez des particuliers. Après avoir remis en état les locaux qui accueillent l'académie de musique dans l'ancien bâtiment du CPAS, ils sont actuellement occupés dans les logements du CPAS », annonce Philippe Moureau.

Taxi social

A côté de l'EFT, le CPAS a développé un service de « Taxi social ». Le chauffeur « article 60 » engagé dans ce cadre effectue toutes sortes de déplacements (courses, rendez-vous à la clinique...) pour les habitants qui connaissent des problèmes de mobilité, essentiellement des personnes âgées. Plus qu'un simple transport, le taxi social assure un véritable travail d'accompagnement.

Tarif EFT

Repassage : carte de 42€ pour 6 heures de repassage.

Travaux : 10€/heure, quel que soit le

nombre de stagiaires.

Renseignements: 010 / 43 65 11.

Taxi social

- Déplacement à Ottignies-Louvain-la-Neuve
 - 0,25 €/km
 - 2 € de prise en charge
 - 1 € par demi-heure d'attente, la première demi-heure étant gratuite
- Déplacement en dehors d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
 - 0,25 €/km aller ET retour
 - 2 € de prise en charge
 - 1 € par demi-heure d'attente, la première demi-heure étant gratuite

Renseignements: 010 / 42 02 38.

Par ailleurs, le CPAS dispose d'une équipe de conducteurs bénévoles qui effectuent des transports pour des personnes en perte d'autonomie.

Renseignements: 010 / 43 65 25 (si vous souhaitez bénéficier de ce service ou si vous souhaitez rejoindre l'équipe en tant que conducteur).

Trois nouveaux logements d'urgence

Le CPAS a décidé d'acquérir la maison qui abrite actuellement le service d'aide aux jeunes et aux familles La Chaloupe, au n°10 de la chaussée de La Croix, pour un montant de 300.000€.

La Chaloupe - dont l'excellent travail est reconnu par tous - restera locataire du rez-de-chaussée de cette habitation... elle envisage même d'étendre ses locaux à l'arrière, pour son projet « Solidarcité – Année citoyenne ».

Des travaux seront effectués à l'étage, pour y aménager un logement moyen et 3 logements d'urgence (pour des jeunes encadrés par La Chaloupe). Ils seront subsidiés par la Région wallonne, dans le cadre du Plan logement 2007-2009. ■

Le *CPAS* en chiffres (année 2007)

Nombre de dossiers sociaux ouverts : 877, dont 1/4 pour des moins de 26 ans

Nombre de RIS (Revenu d'Intégration Sociale) :

400 + 100 en aides équivalentes

Aides alimentaires :

176 personnes pour 14.595€

Aides en tous genres :

278 personnes pour 141.400€ (dont un tiers à rembourser)

Avances sur allocations

(chômage, pension...):

47 personnes pour 55.840€

Frais d'hébergement pour personnes

âgées :

25 personnes : 54.325€
Frais pour soins de santé :
444 personnes pour 144.115€
Aides relatives au logement :

162 personnes

Médiation de dettes : 61 dossiers Services d'aide aux familles :

21.723 heures

Repas à domicile : 20.705 Petite enfance : 274 enfants













FUNÉRAILLES DEBROUX

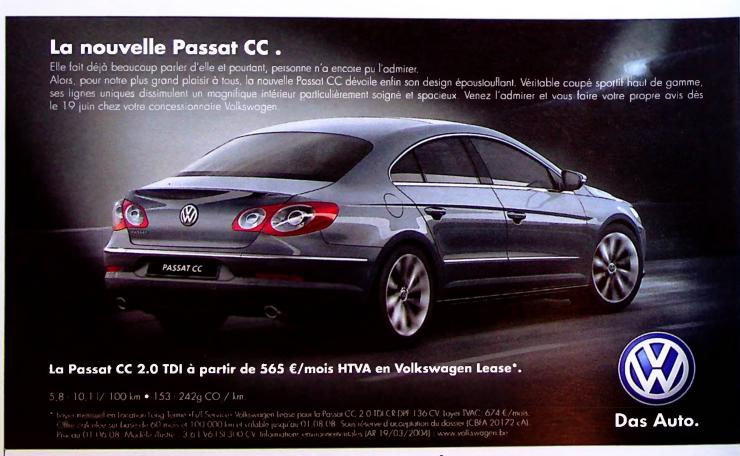
Funérailles Debroux - Maison fondée en 1943

Des professionnels à votre service

Incinération • Ensevelissement jour et nuit Funérarium • Plaques funéraires et fleurs en soie

Avenue des Combattants, 68 – 1340 Ottignies – L.L.N., Tél. 010 41 42 91 – Fax 010 41 19 11 www.funeraillesdebroux.net





Ets Hermand spri

Avenue des Combattants, 117 - 1340 Ottignies - Tél. : 010 41 34 32 - info@hermand.vw.be



Décès

Carnet familial

Naissances

Kohlen, Claire	01/02	Gosselain, Igor	21/03	Verdoodt, François	01/02
Looten, Charlotte	03/02	Nizeyimana, Eléanor	21/03	Huwart, Lucienne,	
Vandenheede, Youri	04/02	Azriouil, Manal	23/03	épse Dumont	01/02
Foucher, Agathe	05/02	Devred, Ayman	24/03	Carpin, Liliane,	
Yan, Wei-Ya	06/02	Richard, Thomas	25/03	we Siongers	06/02
Naji, Mohammed	07/02	Festraets, Savanah	27/03	Calmeyn, Geneviève,	
Forge-Landenne,		Hubert, Noah	27/03	we de Meester de	
Nathan	07/02	Lermusieau, Vinicius	28/03	Ravestein	12/02
Unga, Safinia	09/02	Vantorre, Nils	29/03	Chaidron, Maurice	13/02
Lucattini, Mattys	10/02	Schnackers, Victor	31/03	Hanquet, Emmanuel	13/02
Gengler, Joséphine	10/02			Lieutenant, Marcel	15/02
Coenen, Laura	11/02	Mariages		Van Iseghem, Marie,	
Berguellou, Soulaïm	11/02			we Simonart	16/02
Flamand, Lucie	11/02	Debongnie, Thierry		Massart, Yves	18/02
Warlop, Largo	12/02	& Schlatterer, Martina	02/02	Gregoire, Fernande,	
Vromman, Juliette	18/02	Kolp, Manuel		we Schmit	18/02
Lantsoght, Pierre	19/02	& Tran, Thi	16/02	Decoux, Robert	19/02
Degraux, Ethel	20/02	Allard, Julien		Smet, Joseph	19/02
Pisvin, Antoine	21/02	& Chaabane, Manel	16/02	Bassinne, Fernand	20/02
Taybi, Nabil	24/02	Van Herstraeten, Eric		Serneels, Florent	20/02
Jongen, Louis	26/02	& Gailliez, Anne	16/02	Rennoir, Lila,	
Biernaux, Louise	28/02	Tamayo Giron, Edixon		we Dufrasne	21/02
Bukuru, Don	29/02	& Espinoza Carmona,		Van Boven, Virginie	23/02
Butoyi, Don	29/02	Jacqueline	23/02	Oulad Benali, Fatima	25/02
De Bruyn, Alicia	29/02	Renard, Geoffroy		Biche, Claudine,	
Hichaux, Diwen	01/03	& Song, Ning	23/02	épse Lecart	29/02
Oufkir, Asma	01/03	Hermans, Eddy		Wynen, Fanny,	
Sidi Yacoub, Mouad	03/03	& Roger, Andrée	29/02	we Bouché	03/03
Rosiers, Lucie	04/03	Chalon, Pierre		Coyette, Francis	11/03
Wery, Victoire	05/03	& Molenberg, Isabel	01/03	François, Michel	11/03
Van hammée, Mathieu	05/03	Poncelet, Alain		Vanden Bril,	
Orban, Gilles	05/03	& Coll, Annick	01/03	Margerite,	
Dubois, Basile	05/03	Stas, Stephane		épse Coquelle	15/03
Gus, Clara	06/03	& Seewoopaul, Gangeea	08/03	Van den Broeck,	
Terranova, Noah	06/03	Goemaere, François	,	Jacqueline,	
Lagdim, Nathan	08/03	& Simi, Alexandra	15/03	we Courtois	20/03
Martin, Mattéo	09/03	Kervyn de Lettenhove,	,	Bertrand, Georges	21/03
Pierre Louveaux.	00,00	Michel		Falsté, Rosalie,	21,00
	11/03	& Villalta Cuadra, Tania	22/03	épse Verbist	22/03
Roméo Rultet Cália	12/03	Adolfs, Paul	LL/ 00	Pigeolet, Yves	25/03
Bultot, Célia	13/03	& Ouidane, Rachida	29/03	Drabbé, Germaine,	20,00
Ferier, Merlin	13/03	El Hadigui, Younes	23/00	we Stoesser	27/03
Loiseau, Loreleï		& Dendoncker, Sandrine	29/03	Duchamps, Nelly,	2//00
De Ryck, Talissa	14/03	Azaroual, Mohamed	23/03	we Forrer	27/03
Toussaint, Romane	15/03	·	29/03	Defroyennes, Louis	
Clamot, Calia	17/03	& Azaroual, Farah	23/03	Lamer, Louis	29/03
Balon, Mathéo	18/03	Servais, Marc	20 /02	Larrier, Louis	31/03
Lebrun, Milo	20/03	& Lepers, Erika	29/03		



Conseil communal

Le compte-rendu de la séance du 29 avril.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland commence par présenter plusieurs points relatifs à la zone de police : l'achat d'armoires sécurisées pour le rangement des armes, les ordonnances pour le bal des busés du 26 juin et pour l'opération « laconique » (ex- « un lac pour tous »), qui sera reconduite, du 16 au 27 juin.

Dans le cadre du Plan Mercure 2007-2008, l'itinéraire mode doux n°8 reliant Ottignies à Louvain-la-Neuve sera doté d'une piste cyclable bidirectionnelle, à hauteur du pont du Pape. Les conseillers approuvent le cahier des charges et la demande de subsides auprès de la Région wallonne. La conseillère Patricia Beauclercq propose que le tourne à gauche soit interdit pour les automobilistes qui souhaitent rejoindre la RN238 à partir de l'avenue de Lauzelle : « *lls pourraient rouler* quelques mètres de plus, faire le tour du rond-point voisin du cimetière de Blocry, avant d'emprunter la bretelle en direction de Louvain-la-Neuve. » Cette mesure pourrait être adoptée si elle n'entraîne pas de surcharge sur le giratoire aux heures de pointe. Bernard Laduron regrette le manque d'aménagements cyclables dans le centre d'Ottignies. « Il est infiniment plus facile de rouler à vélo à Paris!», s'exclame le conseiller. Le bourgmestre s'étonne de cette intervention, alors que la majorité ne cesse d'encourager la mobilité douce : plans de déplacements scolaires, brevets cyclistes, tandems scolaires, investissements importants en matière de sécurité depuis plusieurs années (environ 2.000.000€)... « Nous réalisons les aménagements par tronçons, en suivant les recommandations du Plan de Mobilité. Notre avenue des Combattants n'a pas le profil des Champs Elysées. Elle comportera une piste cyclable depuis la gare jusqu'à la rue Lucas. Au-delà, l'itinéraire protégé passera par la rue Lucas pour rejoindre le centre d'Ottignies. »

Parking à Limauges

La Ville envisage d'acquérir le terrain de 17 ares en vente à proximité de l'école de Limauges, pour y réaliser un parking. Un achat qui risque d'être coûteux, le terrain se trouvant en zone habitable (au coin de la rue des Ecoles et de la rue Chapelle aux Sabots). Le conseiller Jacques Otlet se demande s'il ne serait pas plus judicieux moins cher en tous cas - d'acquérir le

terrain de culture situé dans le fond de la rue des Ecoles. Le bourgmestre propose de faire examiner cette alternative qui, si elle est susceptible d'être moins onéreuse, est moins bien située par rapport à l'école. La Ville pourrait entamer une procédure d'expropriation d'extrême urgence pour cause d'utilité publique. Le Conseil décide d'habiliter le Collège à exproprier l'un de ces deux terrains, dès qu'il aura comparé les avantages et désavantages de chacun.

L'échevin des Bâtiments Jacques Benthuys annonce que 57.500€ seront investis pour les travaux de peinture des boiseries extérieures du bâtiment Verlaine, au boulevard Martin, et de la Ferme du Douaire. Jacques Otlet souhaite obtenir un planning des travaux d'entretien à effectuer sur les bâtiments communaux. Il estime qu'il est urgent de rénover l'ancien bâtiment du CPAS et signale qu'une classe située à l'arrière de l'école de Limauges n'a jamais reçu la moindre couche de peinture depuis sa construction.

L'échevin de la Culture David da Câmara demande conseillers aux d'approuver le subside de 500€ pour un festival du film organisé par la faculté de théologie de l'UCL. « Vu la situation actuelle des cinémas, on ne va pas se priver de la projection de 30 films à Louvain-la-Neuve! D'autant qu'il ne s'agit pas de propagande, que le festival est accessible à tous et que sa première édition, l'an dernier à Flagey, a remporté un grand succès. » 7 conseillers de la minorité s'abstiennent. « Ce n'est pas à la Ville de subventionner une initiative d'une faculté de l'UCL », justifie Jacques Otlet.

L'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob présente la répartition de la subvention (11.000€) destinée aux mouvements de jeunesse. Unanimité.

Collecte des poubelles

Le conseiller Jacky Reginster regrette le changement du jour de collecte des immondices à Louvain-la-Neuve. Il estime qu'il aurait été plus judicieux d'effectuer la collecte le vendredi, pour éviter que les sacs des étudiants traînent dans les rues, le week-end. Il dénonce aussi le passage trop matinal du camion. L'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier lui répond que le service Environnement de la Ville a consulté l'Association des Habitants (AH), laquelle a considéré que la question

des poubelles des étudiants - qui résident pour la plupart dans des immeubles collectifs - n'était plus à l'ordre du jour. Le service a rappelé à la société chargée de l'enlèvement des sacs que la collecte ne pouvait pas débuter avant 7h. Par ailleurs, les habitants ont été avertis par courrier et par le Bulletin communal.

Le conseiller Christian Tilkin s'étonne de ne voirtoujoursaucunaménagementprovisoire au carrefour dangereux de la porte de l'Europe, a Limelette. Il souhaite savoir si les travaux définitifs seront bien réalisés en 2008, comme annoncé par le Ministère de l'Equipement et des Transports (MET). Le bourgmestre lui fait part de sa grande déception : le MET s'est engagé à réaliser des aménagements provisoires pour mars-avril... mais rien n'a été fait jusqu'ici (NDLR : depuis lors, des aménagements provisoires ont été réalisés). Quant aux aménagements définitifs promis par le MET : il vient d'apprendre que ceux-ci n'ont pas été inscrits au budget 2008. Le Collège demandera à l'administration de rédiger un courrier de mise en demeure au MET, car la sécurité des citoyens est en jeu. Une copie de ce courrier sera adressée aux représentants de tous les groupes politiques, afin qu'ils puissent faire pression sur leurs ministres respectifs. Le conseiller Luc Mayné suggère à Jacques Benthuys de prendre une loge au Standard de Liège pour être plus proche de « Papa »... Mieux vaut rire que pleurer!

Crèche et bowling

Le dossier de la crèche parentale de Limelette revient sur le tapis. Jacques Otlet estime une fois de plus que la rénovation a coûté trop cher... et considère que la superficie est trop élevée pour le nombre d'enfants accueillis. Il souhaite que la capacité d'accueil passe de 14 à 18 ou 24 lits, quitte à apporter quelques modifications supplémentaires au bâtiment. L'échevine de la Petite Enfance Cécile Lecharlier explique que le Collège a opté pour la création d'une crèche parentale en 2005, parce qu'il croit à cette formule qui allie solution d'accueil et formation permanente pour les parents. Elle rappelle qu'à l'époque, le Conseil communal a donné son accord à l'unanimité sur le projet architectural et le budget prévu pour la construction/rénovation. Une crèche parentale subsidiée par l'ONE peut offrir 14 places d'accueil, ni plus, ni moins. Des lits supplémentaires ne seraient donc pas subsidiés. « Le choix du Collège a aussi été motivé parce qu'il s'agissait-là de la seule possibilité de subvention, en raison du taux de couverture en places d'accueil pour la petite enfance dans notre ville », ajoute l'échevine, avant de comparer le prix de revient par lit avec une crèche de Nivelles et une autre d'Hélécine : « On est 2/3 moins cher à Limelette! ». Jacques Otlet souhaite que le Collège écrive à l'ONE afin de lui demander d'envisager la possibilité d'augmenter la capacité d'accueil de la crèche, en gardant l'agrément et la subsidiation. Il soumet un projet de délibération en ce sens, qui recueille 10 voix pour, 14 contre et 2 abstentions de conseillers de son groupe.

En fin de séance, Cécile Lecharlier fait le point sur le dossier du bowling de Louvainla-Neuve. Les dernières mesures de bruit n'étant pas satisfaisantes, il est prévu que des travaux commencent le 2 juin et que le bowling cesse ses activités à cette date, pour en permettre la réalisation. « Les activités ne reprendront que si le système apporte une solution définitivement correcte au regard de la législation en matière de nuisances sonores », précise l'échevine. D'ici le 2 juin, l'exploitant se donne le temps d'un diagnostic profond avant de choisir une solution que tous espèrent satisfaisante et définitive. De deux choses l'une : ou l'établissement rouvre en présentant toutes les garanties, ou il ferme définitivement ses portes. ■

Elite du travail

Au début de la séance, le bourgmestre Jean-Luc Roland a remis l'insigne d'argent décerné par l'Institut royal des élites du travail à Michelle Dumoulin, une habitante de la rue du Culot. La lauréate - qui travaille en tant qu'aide-soignante au home Libouton du CPAS de Court-Saint-Etienne, depuis le 11 février 1980 - était accompagnée par le doyen d'honneur émérite du travail Luc Gooris.





Et vous, vous faites quoi?

Qui sont les conseillers communaux/conseillers CPAS ? Que font-ils et en quelles matières peuvent-ils vous aider ? Cette nouvelle rubrique, qui reviendra dans chaque Bulletin, devrait vous permettre de les connaître mieux.

Nelly Roobrouck (MRIC)

Nelly Roobrouck siège au Conseil communal depuis 2000, après avoir été conseillère CPAS pendant 6 ans. Avec quatre autres conseillers, elle représente notre Ville à l'Assemblée générale de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon (ISBW). Elle est aussi membre de notre Conseil consultatif d'Intégration.

« Nous l'appelions « Conseil consultatif d'intégration de la personne étrangère »... avant de réaliser qu'il n'y a pas que les personnes étrangères qui ont besoin d'être intégrées. On peut venir du village voisin et éprouver des difficultés pour s'intégrer dans notre ville. »

Nelly Roobrouck est présente à toutes les manifestations patriotiques, en souvenir de ses parents, résistants et Justes parmi les nations.

« Je regrette qu'il n'y ait pas plus d'enfants qui participent aux cérémonies. Quand j'étais étudiante à l'athénée de Wavre, dans les années 60, nous recevions deux points d'éducation quand nous y assistions. Je me souviens des processions organisées vers le monument du Bois du Val... et la photo du roi Albert était toujours exposée, avec des fleurs, le jour anniversaire de sa mort. »

La conseillère est aussi une inconditionnelle des 24 Heures vélo de Louvain-la-Neuve.

« Mon cœur est resté à Blocry, où je suis née. La ferme de mes parents se trouvait à l'emplacement de l'actuelle place de l'Université, L'esplanade a été construite sur nos prairies. Le dernier peuplier planté par mon père a disparu avec les travaux du centre commercial. Des chemins de mon enfance, il ne reste plus que la Verte Voie. La rue des Wallons me rappelle le relief de l'époque, j'y sens encore le vent du Nord... Je tiens beaucoup à l'appellation « Ottignies-Louvain-la-Neuve », car c'est Ottignies qui a donné le sol à l'université. »

Nelly Roobrouck est membre de la fabrique d'église de Blocry depuis 25 ans, ravie de ce que le nouvel orgue de la paroisse puisse être utilisé par les élèves de l'académie de musique. Elle est aussi la porte-parole des habitants de la rue de l'Invasion.

Ainsi, avant la résolution des problèmes d'inondations, elle a été invitée à visiter les

caves et garages de la plupart des riverains !



Nelly Roobrouck-Vandenborren Rue de l'Invasion, 19 1340 Ottignies 010 / 41 60 40

Hadelin de Beer de Laer (Ecolo)

Hadelin de Beer siège au Conseil communal depuis 1994, mais il a démissionné de sa fonction en 2001... avant de l'endosser à nouveau en 2006. Il a été conseiller CPAS de 2003 à 2006.

Il représente le parti Ecolo au sein de l'intercommunale du Brabant wallon Sedifin (qui investit avec les collectivités publiques dans les domaines de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des économies d'énergie), dont il est vice-président.

Son principe : il n'existe pas de vent favorable quand on ne sait pas où l'on va! Pour ce passionné des questions relatives aux économies d'énergie, cela signifie qu'il faut imaginer ce que sera l'avenir pour prendre les bonnes décisions aujourd'hui et maintenir le cap.

« On annonce deux problèmes majeurs : la rareté de l'énergie et certaines pollutions. Si l'énergie devient rare, donc chère, on a intérêt à investir dans l'isolation des bâtiments, à nous organiser pour que notre nourriture ne vienne pas de trop loin... Le sort des plus démunis, qui seront les plus touchés, me préoccupe. Chacun devra contribuer à l'effort de réduction de consommation d'énergie. »

Lui-même a choisi de ne plus avoir de voiture (il se déplace à vélo, avec les transports en commun et, si nécessaire, réserve une voiture partagée Cambio) et d'isoler parfaitement sa maison de la Baraque: 30 cm d'isolant dans le toit, 18 cm dans les murs. Avec déjà 18m² de panneaux solaires et bientôt 15m² de panneaux photovoltaïques, il va produire autant d'énergie électrique qu'il en consomme.

Au Conseil communal, il joue volontiers le rôle de l'avocat du diable, encourageant l'évaluation des politiques publiques, même s'il fait partie de la majorité, afin de pouvoir se réjouir en cas de succès et de tirer des leçons en cas d'erreur.

« En politique, tout le monde - majorité ET minorité - a quelque chose à apporter. Se coincer dans des rôles - systématiquement critiquer la majorité quand on est dans la minorité... ou considérer qu'on fait toujours bien les choses quand on est dans

la majorité - empêche de progresser. » ■



Hadelin de Beer de Laer Rue de la Baraque, 124c 1348 Louvain-la-Neuve 010 / 45 49 63 www.hadelindebeer.be

L'avenue Reine Astrid *en chantier*

Vous l'avez lu dans le Bulletin d'avril dernier : le Plan triennal des travaux prévoit le réaménagement de l'avenue Reine Astrid, du boulevard Martin, du bas de la rue du Moulin et de l'entrée de la rue du Monument.

A l'heure où le Bulletin de juin sera distribué, les travaux (première phase : avenue Reine Astrid et giratoire de la rue du Monument) devraient avoir débuté. Ils sont réalisés par l'entreprise Raman de Perwez, pour le compte de la société Wanty d'Epinois.

Le réaménagement de l'avenue Reine Astrid et le giratoire de la rue du Monument devraient être terminés pour la fin septembre. D'ici là, l'avenue Reine Astrid sera barrée à la circulation, par tronçons, suivant l'état d'avancement du chantier. Il ne sera plus possible de la traverser dans toute sa longueur. D'où le choix de réaliser les travaux durant les congés scolaires, puisqu'il s'agit d'une voirie fort fréquentée.

Par ailleurs, le pont situé à l'intersection de l'avenue Reine Astrid et de la rue des Deux Ponts sera fermé du 7 au 28 juillet au moins, pour permettre la réalisation de la voûte de l'ouvrage. Une déviation de la circulation sera instaurée, le moment venu. Toutes les informations relatives à ce chantier seront publiées sur le site de la Ville www.olln.be

Merci de votre patience.

Avis aux exploitants d'établissements habituellement accessibles au public

La loi de 1979 relative à la prévention des incendies et explosions impose aux exploitants d'établissements habituellement accessibles au public (les restaurants, friteries et débits de boisson, lorsque la surface totale accessible au public est d'au moins 50 m², les magasins pour la vente au détail dont les locaux destinés à la vente et les locaux attenant à ceux-ci servant de dépôts de marchandises ont une surface totale d'au moins 1000 m², les immeubles de bureau dont la surface totale accessible au public est d'au moins 500 m²...), de contracter une police d'assurance obligatoire de la R.C. en cas d'incendie ou d'explosion et donne des obligations en matière de contrôle de ces assurances aux communes et aux bourgmestres.

Tout exploitant concerné par cette assurance obligatoire est invité à envoyer la preuve de l'existence de son contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile en cas d'incendie ou d'explosion à :

Monsieur le Bourgmestre, Service Prévention Incendie avenue des Combattants 35 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Il sera clairement indiqué dans la lettre d'accompagnement toutes les coordonnées de l'exploitant et de l'établissement.

Déclaration d'impôts

Deux délégués du service des Contributions tiendront une permanence au service des Affaires sociales (2, Espace du Cœur de Ville, à Ottignies) le lundi 23 juin, de 9 à 12h et de 13 à 15h. Ils aideront les personnes qui le souhaitent à remplir leur déclaration d'impôts, gratuitement.

Il est à noter que pour ce faire, le bureau des Contributions (12, avenue Paul Delvaux, à Ottignies ... à proximité de la gare) est également accessible au public, du lundi au vendredi, de 9 à 12h.

Le nouveau numéro d'appel est le 0257 / 60 540 (tarif zonal).

Sauf report, vous devez rentrer votre déclaration fiscale 2008 (revenus de l'année 2007) pour le 2 juillet à l'Administration fiscale.



Les parkings moins chers en soirée



Les parkings situés sous la dalle sont sous-utilises ... et vides à certains endroits

A la demande des autorités communales, le gestionnaire des Parkings de L'esplanade a mis en place, le 5 mai dernier, une « promotion » pour favoriser la fréquentation du centre de Louvain-la-Neuve en soirée.

Concrètement : entre 18h et 2h du matin, le prix de l'heure de stationnement s'élève désormais à 1€, avec un plafond de 4€ durant cette période. Soit 1€ pour la première heure + 1€ pour la 2° heure + 1€ pour la 3° heure + 0,50€ pour la 4° heure + 0,50€ pour la 5° heure, + 0€ pour les 6°, 7° et 8° heure.

L'échevin du Commerce Cédric du Monceau se réjouit de cette initiative qui, espéronsle, redonnera l'envie aux visiteurs de venir flâner et se distraire à Louvain-la-Neuve en soirée. « Le concept de ville piétonne repose sur un accès motorisé facile et bon marché », explique Cédric du Monceau. « Dans cet esprit, nous avons demandé au gestionnaire de bien vouloir prendre des mesures pour améliorer la situation actuelle, qui fait clairement apparaître que les parkings situés sous la dalle sont sous-utilisés... et vides à certains endroits!»

L'échevin du Commerce souhaite que cette « promotion » puisse s'accompagner d'autres mesures, pour encourager la fréquentation des parkings en journée notamment. Une augmentation de la franchise de gratuité serait plus que bienvenue, de même que l'instauration d'un système de « carte de fidélité » qui inciterait les visiteurs à fréquenter davantage les restaurants de la dalle.

Les *médecins hongrois* reçus à l'hôtel de ville

Une quinzaine de médecins hongrois ont passé le week-end de Pentecôte dans notre ville, dans le cadre du 17^e anniversaire du jumelage médical.

L'Association des médecins généralistes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Etienne, Bousval (AGECOB) a rencontré pour la 10° fois, durant le week-end de Pentecôte, ses confrères et amis de Veszprém (Hongrie), dans le cadre du

jumelage médical Ottignies-Louvain-la-Neuve-Veszprém.

Initié officiellement le 10 mai 1991 par la signature à Veszprém d'une Charte de confraternité et d'amitié internationale, ce jumelage original s'inscrit dans le jumelage officiel de ville à ville, avec la particularité d'avoir, jusqu'à ce jour, maintenu des contacts entre citoyens des deux cités, médecins pour la plupart.

A cette occasion, une réception était organisée à l'hôtel de ville d'Ottignies, le 10 mai, 17 ans jour pour jour après la signature officielle de la Charte en Hongrie!

« Le jumelage de nos deux villes date de mai 1990 », a rappelé l'échevin des Jumelages Jacques Benthuys. « Mais c'est le jumelage médical qui a suivi, en mai 1991, qui est le plus vivant. Au nom de la Ville, je vous félicite pour votre dynamisme. »

Jacques Benthuys a évoqué le 50° anniversaire de l'exposition universelle de 1958 et le discours prononcé par le roi Baudouin à l'occasion de son inauguration: « C'était une période où on croyait au perfectionnement de l'humanité grâce à la science... la science au service de la paix. Si on a autant progressé dans l'allongement de la vie des hommes et des femmes, c'est en particulier grâce à la médecine. »

Le Dr Patrick Piret-Gérard, président de l'AGECOB à l'initiative du jumelage médical, a proposé un rappel historique du jumelage, avant de remettre un cadeau - des petits tableaux naïfs réalisés par une artiste de Couture-Saint-Germain, représentant



la place de Céroux avec l'envol des Les Hongrois ont reçu montgolfières - aux hôtes hongrois.

Outre cette réception protocolaire et des échanges scientifiques (dont une matinée à la clinique Saint-Pierre d'Ottignies), des échanges plus informels et amicaux ainsi que des visites touristiques étaient programmés.

des tableaux naifs représentant la place de Céroux avec l'envol des montgolfières.

Visite des amis de Jassans



Une délégation de Jassans-Riottier (notre ville jumelle en France) était reçue à Ottionies-Louvain-la-Neuve, du 1er au 5 mai, dans le cadre du 44e anniversaire du jumelage.

Le Comité de jumelage avait prévu de nombreuses activités.

Les adultes ont apprécié le nouveau système de cogénération de l'administration communale et découvert le quartier de La Baraque. Pendant ce temps, les jeunes ont effectué un jeu de piste consacré aux

pays de la Communauté européenne et fait Beiges et Français une excursion dans le Bois de Lauzelle. Ensemble (150 personnes!), ils ont visité le Musée de l'Afrique centrale, où ils ont déjeuné à l'africaine.

Les chorales de l'académie de musique ont agrémenté la soirée du samedi.

Le dimanche matin, des cérémonies patriotiques ont eu lieu au pont du 11e Zouaves, à Limelette.

Ces journées se sont déroulées dans un climat très convivial, comme de coutume!

reunis au Centre

NOUVELLES VILLE DE LA VILLE

Les membres de la Plate-forme européenne des Villes Nouvelles en visite à Louvain-la-Neuve.

Villes nouvelles à Louvain-la-Neuve



Une quinzaine de représentants de villes nouvelles aux Pays-Bas, en France, en Finlande et en Hongrie ont découvert Louvain-la-Neuve, le 4 avril.

L'échevin des Affaires économiques Cédric du Monceau a reçu des représentants de villes membres de la Plate-forme européenne des Villes Nouvelles « ENTP », le 4 avril à Louvain-la-Neuve.

Après avoir visionné un film sur Louvainla-Neuve, les représentants des villes nouvelles - des élus de Capelle aan den lissel, Zoetermeer et Almere (Pays-Bas), Tatabanya (Hongrie), Marne-la-Vallée et Sénart (France) ainsi que Vantaa (Finlande) ont entendu un exposé de l'échevin sur les caractéristiques d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, ses projets urbanistiques en cours de réalisation et ceux programmés à plus ou moins long terme. Une visite guidée de la cité universitaire était programmée en début d'après-midi.

Les représentants de la ville de Marne-la-Vallée étaient particulièrement intéressés par l'aménagement du parc scientifique de Louvain-la-Neuve. Eux-mêmes développent un parc scientifique de 150 ha dans leur Cité Descartes, pôle d'excellence dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche.

30 partenaires dans 11 pays

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est devenue membre de l'ENTP en janvier 2008, pour accroître son rayonnement et inscrire son dynamisme dans un cadre européen.

L'ENTP compte 30 villes (villes nouvelles et villes de banlieue et de périphérie qui connaissent une croissance rapide) et 13 partenaires dans 11 pays européens. Ses activités consistent en l'échange d'informations et d'expériences à l'échelle locale, ainsi que le développement et la mise en place de projets européens en partenariat avec ses membres, sur les thèmes de la régénération urbaine, la cohésion sociale et le développement durable.

Commémoration de la libération des

camps

Les représentants des associations patriotiques et les autorités communales ont commémoré ensemble la libération des camps, le 11 mai. Après la messe en mémoire des anciens combattants, à l'église Saint-Remy d'Ottignies, ils ont déposé des gerbes de fleurs aux monuments aux morts voisins. La matinée du souvenir, animée par les musiciens de la Philharmonie Royale Concordia (PRC), s'est terminée par une réception dans les locaux de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies.







Ottignies, Court-Saint-Etienne, quartier aéré proximité centre, Dans petit immeuble, nouvelle construction terminée et habitable dès à présent (travaux réceptionnés)

VENTE DE 2 APPARTEMENTS FULL CONFORT, SANS CHARGES

- Appartement 124 m² rez-jardin, 3 chambres, salle de bains + salle de douche, living 30 m², cuisine équipée, chauffage central individuel qaz, box de garage 2 voitures 40 m², 319.000 €.
- Appartement-duplex 170 m², terrasse 28 m², 3 chambres, salle de bains + salle de douche, living 51 m², cuisine équipée, chauffage central individuel gaz, box de garage 2 voitures 38 m², 379.000 €.

Visites 0472 / 405.491 ou 02 / 375.76.00 www.immomillenium.be





Il y a déjà un New Citroën Berlingo 1.6 hdi Tentation

à € 13.429

(prix net de lancement)



Moins d'accidents sur nos routes

La sécurité routière est l'une des priorités de notre plan zonal de sécurité. Les mesures prises depuis 2002 (contrôles de vitesse, aménagements routiers...) ont permis de réduire de 35% le nombre d'accidents avec blessés. Ces mesures sont complétées cette année, avec l'engagement de deux motards et le placement de radars répressifs.

Alors que l'Etat fédéral s'est donné pour objectif de réduire les accidents de la route de 50% entre 2002 et 2010, la zone de police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est fière d'annoncer qu'elle atteint déjà une diminution d'environ 35% du nombre d'accidents, entre 2002 et 2007.

La sécurité routière est l'une des priorités du plan zonal de sécurité et les différentes mesures prises depuis 2002 (contrôles de vitesse, aménagements routiers...) ont porté leurs fruits.

De nouvelles mesures permettront d'accroître encore la sécurité sur les routes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve: l'engagement de deux motards et le placement de quatre radars répressifs fixes, en complément des radars préventifs installés au début 2007.

Deux motards

La zone de police a renforcé son équipe « sécurité routière » mise en place en 2006. Deux inspecteurs issus du service Intervention - François Schutz et Olivier Demortier - ont suivi une formation à la pratique professionnelle de la moto, de septembre à décembre 2007. Opérationnels depuis le début de cette année, les deux motards ont déjà contrôlé plus de 500 véhicules.

« Notre ville compte environ 250 km de routes, sur lesquelles la charge de trafic est telle qu'on ne peut plus se passer d'une expertise permanente », explique le chef de corps Serge Casterman. « Le parc automobile s'est fortement développé avec l'ouverture du nouveau centre commercial de Louvain-la-Neuve. Il s'intensifiera encore avec l'arrivée du RER. »

Grâce à la facilité de déplacement et la dynamique de progression incomparable de leurs machines (deux BMW R200GS, qui peuvent atteindre 230 km/h), les motards assurent une présence urbaine plus efficace : meilleure gestion du trafic aux heures de pointe, sécurité pour les différents usagers et intervenants en cas d'accident de la route, surveillance de la signalisation des chantiers, escorte lors des événements festifs importants et des journées axées sur les usagers faibles, appui aux équipes d'intervention pour l'ensemble de la criminalité, encadrement lors des contrôles (vitesse, alcool, stupéfiants...)...

« Ils sont specifiquement formés au contrôle des poids lourds (tachygraphe, chargement), indispensable pour notre zone. En effet, nous déplorons un trafic important de convois exceptionnels sur la RN237 (avenues des Combattants et Provinciale), parce que deux ponts de la voie rapide RN238, à proximité de Louvain-la-Neuve, ne sont pas assez hauts. Pour traverser notre ville, les camionneurs devront être en ordre : 1/6º des contrôles déjà effectués concernaient des poids lourds... », prévient Serge Casterman.

Quatre radars répressifs

Le bourgmestre Jean-Luc Roland se réjouit de la priorité accordée à la sécurité routière, dans le plan zonal de sécurité 2005-2008, et des résultats plus qu'encourageants qui s'en sont suivis. Les quelque 246.000€ accordés par le Fonds fédéral de sécurité routière à la zone de police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, en 2007, ont non seulement permis de compléter l'équipe « sécurité routière », mais aussi d'acquérir quatre pylônes pour radars répressifs (97.580€). Ils seront prochainement équipés de caméras digitales (120.000€).

« Notre philosophie n'est pas de flasher à tout prix, mais bien de réduire le nombre d'accidents dus aux excès de vitesse », explique le bourgmestre. « Ainsi, nous avons décidé de placer les radars répressifs à l'intérieur de zones délimitées par des

radars préventifs, sur l'axe traversant le centre Limelette-Ottignies-Mousty. automobilistes seront avertis de leur vitesse éventuellement trop élevée... et s'ils ne lèvent pas le pied, ils seront flashés. »

Les aménagements (marquages au sol, limitation de vitesse à 70 km/h) et les deux radars répressifs placés sur la RN238 en 2006 (5000 PV l'an dernier) ont entraîné une chute spectaculaire des accidents de roulage avec blessés, sur cette voirie régionale : 26 en 2005 (dont deux mortels), 9 en 2006 et 6 en 2007 (sans décès).

Les cinq radars préventifs installés au début 2007, sur les RN237 (avenue Provinciale), RN239 (avenue Albert 1er) et RN275 (à hauteur de l'école communale de Limauges), ont également contribué à réduire le nombre d'accidents avec blessés : un seul sur la RN275 en 2007 (pour 8 en 2006), 3 sur la RN239 (pour 7 en 2006).

Aménagements routiers

L'action pour la sécurité sur les routes passe aussi par la réalisation d'aménagements routiers adaptés (zones 30, zones résidentielles, casse-vitesse rondspoints..], inspirés par le plan communal de mobilité et le travail d'analyse des risques effectué par la zone de police.

« Le territoire communal ne comptait que trois zones 30 au début des années 2000... elles sont 34 aujourd'hui », rappelle Jean-Luc Roland. « Certaines vont être remplacées par des panneaux à messages variables, à Blocry et à Limauges notamment, pour éviter l'effet de banalisation d'une signalisation permanente sur un axe régional. La zone 30 sera d'application aux seules périodes d'entrée et sortie des classes. »



Plusieurs carrefours doivent encore Les nouveaux être sécurisés : RN275 - Grand-Rue à Céroux, RN238-boulevard Baudouin 1er, boulevard Baudouin 1er - avenue Georges Lemaître, porte de Limelette (une sécurisation provisoire vient d'être réalisée par le Ministère de l'Equipement et des Transports), boulevard de Lauzelle - avenue de Cîteaux.

motards ont dela contrôlé plus de 500 vehicules

« La sortie de Louvranges, en face du golf de Louvain-la-Neuve, est également très dangereuse pour les automobilistes qui ont à traverser les quatre bandes de la RN4 pour se diriger vers Gembloux. Nous proposerons au MET de fermer la berme centrale de la RN4 à hauteur du golf lorsque le rond-point du carrefour RN4-chaussée de Namur (sur le territoire de Wavre) sera réalisé », annonce le bourgmestre.

Quand ces derniers points noirs seront sécurisés, l'objectif de réduction des accidents de la route devrait être largement atteint.

Chiens de police en maternelle

Le 6 mai, les élèves en 3° maternelle dans la classe de Myriam Meert, à l'école des Bruyères, ont rencontré Daniel Lengelé, maître-chien de la zone de police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, et ses deux collègues canins, Tom et Scott.

Captivés, ils ont tout voulu savoir sur le travail du policier, qui leur a aussi expliqué les gestes et l'attitude à adopter lorsqu'ils rencontrent un chien, connu ou non.

« Je leur ai montré la manière de se présenter à un chien et les gestes à éviter. Ils ont ensuite eu droit à une petite démonstration de travail d'obéissance et à une recherche d'objet dans la pelouse de l'école », explique Daniel Lengelé. « A la fin de la matinée, comme ils semblaient avoir bien retenu mes conseils, ils ont pu caresser Tom et Scott. »





POLICE

Quelques règles à respecter

Pour ceux qui les auraient oubliées, merci de bien vouloir respecter ces quelques règles, reprises dans le règlement général de police.

Le dimanche, les tondeuses dorment!

Avec les beaux jours, revient le joyeux ronron (exaspérant, pour certains) des tondeuses à gazon. Les services de police rappellent qu'il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon, de motobêches, tronçonneuses et autres engins à moteur destinés au jardinage dans les endroits habités entre 20 et 9 h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Feux et barbecues

habitants nous demandent régulièrement si les feux de jardin sont autorisés. Oui, ils le sont, également le dimanche et les jours fériés, mais seulement pour les déchets verts secs et à plus de 100 m des habitations (et pas par grand vent, cela va de soi). L'importance du feu doit être maintenue à un niveau tel qu'il puisse être maîtrisé par ceux qui l'ont allumé.

Evidemment, cette restriction ne concerne pas les barbecues... encouragés pour assurer une bonne ambiance dans les quartiers (du moment que les fumées et odeurs ne soient pas incommodantes pour les voisins... et qu'ils fassent l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure).

Entretien

Retenez aussi que tout terrain bâti ou non (y compris les accotements et les fossés),

Vous possédez une

arme?

Le service Armes & Training de la police rappelle à tout citoyen détenteur d'arme(s) que la période transitoire du délai de déclaration ou de renouvellement de détention d'armes se termine le 31 octobre 2008.

Renseignements: 010 / 42 08 65 armes@police-olln.be doit être entretenu au moins une fois par an, avant le 15 juillet, excepté les zones reprises en fauchage tardif.

Les haies et buissons croissant le long de la voie publique ne peuvent pas dépasser 1,80 m de haut (ils doivent être élagués de manière à ce que les branches n'empiètent pas sur le domaine public et ne masquent ni l'éclairage public, ni la signalisation routière); les arbres à haute tige doivent être plantés à 2 m au moins de la voirie. Ces obligations incombent à ceux qui ont la jouissance des biens sur lesquels se trouve la verdure à élaguer : propriétaires, locataires...

Tapage

Bien sûr, le tapage nocturne est interdit, mais aussi le tapage diurne causé sans nécessité légitime. Ainsi, les propriétaires d'animaux dont les aboiements, hurlements ou cris perturbent la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble : collier antiaboiements, muselière, dressage...

Chiens

Les détenteurs d'animaux sont tenus d'empêcher ces derniers d'effectuer leurs besoins sur la voie et les espaces publics ailleurs que dans les filets d'eau ou aux endroits spécialement prévus à cet effet. Quand ils promènent leur chien, ils doivent donc posséder sur eux le matériel nécessaire en vue de ramasser les déjections.

Par ailleurs, sur la voie publique, les chiens doivent toujours être tenus en laisse.

Permanence de police: 010/42 08 60.

Votre habitation Surveillée

En vacances pour quelques jours ou quelques semaines ? Pour que votre habitation soit surveillée (gratuitement), vous pouvez communiquer la période pendant laquelle vous vous absentez à la police: 010 / 42 08 65.

Pas de mineurs au bord du lac la seconde quinzaine de juin

Ville et UCL ont pris des mesures pour que la fin de l'année scolaire, fêtée au bord du lac de Louvain-la-Neuve, se passe au mieux.

En juin 2005, les environs du lac de Louvain-la-Neuve étaient envahis par des milliers de rhétoriciens venus de tout le Brabant wallon et parfois même au-delà... pour célébrer l'imminence des vacances d'été. Un afflux de jeunes inattendu, avec des conséquences dramatiques : outre le tapage nocturne et une crasse indescriptible, des faits de violence justifiant plusieurs mandats d'arrêt et mises à disposition du juge de la jeunesse.

La Ville (le bourgmestre étant chargé d'assurer la sécurité publique) et l'UCL (propriétaire du lac et de ses abords) se sont réunies à plusieurs reprises, après ces incidents, pour déterminer le dispositif à prévoir afin que semblables faits ne se reproduisent plus les années suivantes.

La première a adopté une ordonnance de police d'application chaque année, la 2e quinzaine de juin, et prévu un renfort de l'effectif de police pendant la période sensible (présence, entre autres, de la cavalerie de la police fédérale). Ces mesures ont porté leurs fruits dès 2006 (limitation du bruit, maintien de la propreté, sécurité) et seront reconduites cette année, en tenant compte des observations faites l'an dernier.

Les mesures prévues jusqu'au 27 juin

L'ordonnance de police précise que les rassemblements informels sont tolérés de 19h à 1h du matin, les mercredi 18 et jeudi 19 juin 2008 ainsi que du lundi 23 au jeudi 26 juin 2008, date du bal des busés. Ils sont interdits les 16, 17 et 20 juin, ainsi que le week-end des 21 et 22 juin.

Il peut être fait usage d'instruments de musique jusqu'à minuit (pour autant qu'il ne s'agisse pas de musique amplifiée électroniquement), mais les instruments à percussion ou leurs substituts improvisés ne peuvent plus jouer à partir de 23h. Quant aux barbecues allumés pour la circonstance : ils doivent être éteints pour minuit trente.

« Les infractions sont passibles d'une



Les jeunes ont pris inabitude de fêter la fin des examens au bord du lac de Louvain la Neuve

amende administrative : de 60 à 250€ », prévient le commissaire Jean de Stexhe, directeur des opérations. « Si des incidents graves devaient être déplorés, comme en 2005, le bourgmestre pourrait prendre en urgence un arrêté de police interdisant ces rassemblements. »

Les moins de 16 ans interdits

Lors de l'édition 2007, la police a constaté la présence de mineurs absorbant des quantités anormales d'alcool, spécialement la première semaine de la seconde quinzaine de juin.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland et le vicerecteur aux affaires étudiantes de l'UCL
Xavier Renders ont estimé que la police
n'avait pas mission, par sa présence,
de cautionner le rassemblement de
mineurs s'adonnant à la boisson. Ils ont
dès lors décidé d'interdire la présence de
mineurs de moins de 16 ans sur les lieux,
pendant toute la durée d'application de
l'ordonnance de police (du 16 au 27 juin).
Ils en ont informé les directions des écoles
secondaires de la région.

Dans cette optique de prévention, il a été demandé aux commerçants de Louvainla-Neuve de ne pas vendre de boissons alcoolisées aux mineurs.

« La police insiste sur la responsabilité des parents à l'égard de leurs enfants mineurs. Les moins de 16 ans éventuellement présents autour du lac seront emmenés au commissariat, où les parents seront invités à venir les rechercher», prévient Jean de Stexhe.

Si chacun prend ses responsabilités, le lac restera un lieu paisible où il fait bon se retrouver aux beaux jours... ce que tout le monde souhaite.





UNE BANQUE À VOTRE ÉCOUTE

- Investissements professionnels... crédits logement... financements autos ...
- Mais aussi un Service d'Assurances complet :
 - Incendie, solde restant dû, véhicules, packages professionnels ou privés
 - Epargne pension, Pension libre complémentaire pour indépendants, assurances de groupe ...
- et bien sûr ... des placements étudiés selon votre profil d'investisseur ...

Notre disponibilité et notre accueil ne se démentent jamais !

Avenue du Douaire 31 - 1340 OTTIGNIES Tel.: +32 (0)10 41 42 40 - GSM 0477 580 287 Fax: +32 (0)10 41 42 01



Ecoles communales : présentation

Un bon enseignement fondamental, le gage d'un bon départ dans la vie !

- Assurer une formation solide, des savoirs rigoureux, un soutien permanent;
- Préparer l'enfant à devenir un citoyen qui assume efficacement ses responsabilités professionnelles et sociales;
- Permettre à chacun d'être et de devenir, de se réaliser par le développement maximum de ses potentialités; constituent autant de missions que doit accomplir cette école publique qu'est l'école communale.

Pour atteindre son objectif, l'école doit être démocratique dans sa conception et dans sa pratique, attentive aux droits et aux devoirs de chacun et conçue pour favoriser le libre développement dans un contexte de valorisation personnelle, de tolérance et de solidarité.

Conformément aux décrets de la Communauté française, le Conseil communal a adopté un projet éducatif et un projet pédagogique élaborés par le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces auquel nous participons activement. Avec l'appui du pouvoir organisateur, huit «projets d'établissement» proposés par les équipes éducatives ont été approuvés par les Conseils de Participation de chaque école.

Ces documents, qui constituent en quelque sorte un «contrat» passé entre l'école et les parents, seront remis en début d'année scolaire à chaque famille qui inscrira son enfant dans une de nos écoles.

Notre académie a également entamé depuis plusieurs années une réflexion qui a débouché sur une réorganisation des cours dont le souci est d'apporter un maximum de compétences et de satisfactions aux élèves qui la fréquentent.

L'administration communale met, bien sûr, les moyens matériels nécessaires pour que l'enseignement puisse se faire dans de bonnes conditions, mais la qualité de nos écoles est surtout due à la motivation et au dynamisme des équipes éducatives et à la bonne coordination qui existe entre les différents partenaires de l'école.

Dans les sept pages qui suivent, écoles et académie sont présentées de manière succincte. N'hésitez pas à contacter le chef d'établissement ou le service Enseignement de la Ville si vous désirez plus de renseignements.

Il me reste à souhaiter à toutes les mamans et à tous les papas, une excellente rentrée scolaire pour nos jeunes concitoyens, mais avant cela d'agréables et enrichissantes vacances d'été.



Jacques Benthuys Échevin de l'Enseignement

Rentrée scolaire 2008-2009 le lundi 1er septembre 2008

Indépendamment des spécificités propres à chaque projet d'établissement, présentées dans les pages suivantes, l'enseignement communal c'est aussi une série de services, pour la plupart gratuits ou à participation modérée, communs :

- Bus scolaires (trajets domicile-école): gratuit pour les moins de six ans ; voir les directions pour les conditions et demande d'abonnement
- Repas scolaires de qualité, chauds ou froids, qui font l'objet d'un cahier des charges sévère qui fait la part belle à la mise en œuvre de produits frais ou labellisés.
- · Assurance « accident scolaire »
- Gratuité des principales fournitures scolaires
- Nombreuses sorties pédagogiques, culturelles, sportives, d'éveil à la citoyenneté et au respect de l'environnement pour lesquelles le principe constitutionnel de gratuité de l'enseignement obligatoire est assuré
- Cours d'éducation physique et de langues donnés par des maîtres spécialisés
- Cours de natation en plus, confiés à des maîtres de nage
- Choix entre différents cours philosophiques : morale non confessionnelle ou religions, catholique, islamique, protestante, israélite et orthodoxe
- Initiation à l'informatique
- Projet pilote avec le centre PMS/PSE: une psychologue est présente de façon permanente dans nos écoles pour aider enfants, parents et enseignants à trouver des solutions dès qu'une difficulté est constatée
- · Accueil extrascolaire, mercredi après-midi compris, gratuit une heure avant et après les cours
- Etudes surveillées gratuites (parfois en collaboration avec une école de devoirs)

L'enseignement communal, c'est fondamental!

Ecole communale de Blocry

Ecole communale de Blocry







Coordonnées : Rue de l'Invasion, 119A 1340 Ottignies-Louvain-la Neuve

Direction primaire: Fabienne Guiot-Colpaert

Téléphone : 010 / 48 34 30 Fax : 010 / 45 32 07

Direction maternelle: Anne Delange

Gsm: 0473/986.084

Courriel: ec.comm.blocry@swing.be

Rentrée à 8h50 Fin des cours à 16h00

Accueil extrascolaire: 7h00 à 18h00, mercredi

compris Inscriptions :

• jusqu'au 4 juillet sur rendez-vous

• les 26 et 27 août, de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00.

BLOCRY Une école maternelle et primaire en bordure de Louvain-la-Neuve, où l'on vient des « quatre coins » du monde, où se vit la différence, où respect et tolérance ont un sens... Des enseignants qui apprennent aux élèves à s'approprier des savoirs en cherchant et en expérimentant mais aussi, aux enfants, à construire l'estime de soi. Une infrastructure agréable : classes spacieuses et fonctionnelles, salle omnisports, local informatique, local d'activités scientifiques, atelier créatif, cours de récréation aménagées, plaine de jeux, restaurants scolaires ... Cours de langues (néerlandais ou anglais au choix dès la 3eme année), sorties pédagogiques, trois séjours sportifs et culturels répartis sur les six années primaires, étude surveillée gratuite, psychomotricité en maternelle, projets bâtissant les « ponts » entre l'école maternelle et l'école primaire, ...

La parole aux enfants : « Que l'on soit noir, jaune ou blanc, à Blocry on se sent tous comme chez nous car c'est un endroit coloré et unique où tout le monde respecte nos origines et nos différences et c'est cela notre richesse. »

La parole aux parents : « Si vous venez d'ailleurs, de plus loin ou bien de là-bas, si vous venez d'à côté, d'en face ou encore d'ici, alors l'école communale de Blocry est pour vous. Par la richesse de nos différences, nous découvrons; par la richesse des méthodes pédagogiques mises en place, nos enfants sont vraiment prêts pour demain. »

Ecole communale maternelle du Buston

Ecole communale maternelle du Buston



Coordonnées : Avenue des Sorbiers 77 A 1342 Limelette

Direction : Stéphane Lambert Téléphone : 010/41 05 62

Courriel: ec.comm.limelette@swing.be

• Rentrée à 8h45

• Fin des cours 15h30

Accueil extrascolaire : 7h30 à 18h00

Inscriptions : sur rendez-vous auprès de la direction

- jusqu'au 30 juin

- à partir du 26 août

BUSTON Petite école maternelle, implantée au cœur du quartier du Buston, accessible aux enfants de deux ans et demi à six ans, au climat familial, très sécurisant pour une première expérience scolaire. L'équipe pédagogique attache une importance particulière à l'épanouissement de chaque enfant ; le respect mutuel y apparaît comme une valeur fondamentale. L'apprentissage du « vivre ensemble » y a autant d'importance que celui des « savoirs faire » qui préparent à l'enseignement primaire. La structure verticale (enfants d'âges différents) du groupe classe garantit le respect des rythmes de chacun et favorise l'autonomie des enfants. L'infrastructure de l'école comprend deux classes et un petit réfectoire, une cour de récréation où les enfants disposent d'une structure de jeu ludo-motrice. Ateliers de psychomotricité, gratuité du matériel scolaire et des sorties pédagogiques (théâtre, musée, visites diverses...) complète l'offre d'enseignement.



Ecole communale d'Ottignies

Ecole communale d'Ottignies





Coordonnées Avenue des Combattants, 41 1340 Ottignies

Direction: Anne DELANGE Téléphone: 010/41 05 63 Gsm: 0473/986.084

Courriel: ec.comm.centre@swing.be

• Rentrée à 8h40

• Fin des cours à 15h35

 Accueil extrascolaire : 7h00 à 18h00, mercredi compris

• Inscriptions sur rendez-vous

- jusqu'au 30 juin

- à partir du 27 août

OTTIGNIES Ecole à caractère familial et projet spécifique d'enseignement en immersion linguistique (néerlandais), située en plein centre d'Ottignies, à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

L'infrastructure se compose d'une villa aménagée en « maison d'enfants » qui accueille les plus jeunes dès 2 ans et demi, de deux classes d'enfants d'âges différents qui s'épanouissent dans un climat chaleureux d'entraide et de confiance et de trois classes d'enseignement en immersion linguistique (3ème maternelle, 1ere et 2ème primaire). En maternelle, les activités d'expression graphique et manuelle tiennent une place particulière dans le projet pédagogique de l'école ; un réfectoire, une cour de récréation et un grand jardin arboré à l'arrière des bâtiments permettant aux enfants de profiter de la nature en toutes saisons.

Le projet « apprentissage du néerlandais par immersion linguistique » est un enseignement qui consiste à plonger les apprenants dans un bain de langue, c'est-à-dire à dispenser toutes les matières du programme dans la langue étrangère choisie. Il est le fruit d'une collaboration entre l'école communale d'Ottignies et l'athénée Paul Delvaux; l'enseignement communal assurant l'encadrement des enfants de 2,5-8 ans et l'enseignement de la Communauté française sur le site de l'athénée Paul Delvaux assurant l'encadrement des enfants de 8-12 ans.

Pratiquement, les enfants font leurs premiers pas dans l'enseignement à l'école communale d'Ottignies en français, l'enseignement en néerlandais débutant en 3eme maternelle avec 75% des « cours » dans la langue cible, pour se terminer en 6ème primaire avec 75% des cours en ... français, assurant ainsi la maîtrise parlée, lue et écrite des deux langues. Les premières années, il s'appuie sur des outils pédagogiques en usage dans l'enseignement néerlandophone que maîtrisent les enseignants, dont le néerlandais est la langue maternelle.

Ecole communale maternelle de Céroux

Ecole communale maternelle de Céroux





Coordonnées : Place Communale, 3 1341 Céroux

Direction: Benjamine Jamart

Téléphone: 010/61 22 78 - 010/61 22 76

Courriel: ec.comm.limauges@swing.be

• Rentrée à 8h45

• Fin des cours 15h40

• Accueil extrascolaire : 7h45 à 18h00

 Inscriptions : sur rendez-vous auprès de la direction

- jusqu'au 30 juin

- les 26, 27 août de 10h00 à 15h00

en téléphonant au 010/61 22 76

• Présence des enseignantes le vendredi 29 août de 9h00 à 15h00 CEROUX « MA PETITE ECOLE » accueille les enfants de 2 ans et demi à six ans dans une ambiance familiale et sympathique où la volonté pédagogique est de favoriser le respect et l'épanouissement de chacun dans un esprit de tolérance. Pour assurer le développement personnel de chaque enfant, hormis les savoirs faire indispensables à acquérir pour la poursuite de la scolarité en primaire, les activités proposées par l'équipe éducative visent à faire des enfants des acteurs d'éducation plutôt que des consommateurs. Ainsi, la structure verticale du groupe classe, dans un climat chaleureux d'entraide et de confiance, garantit le respect des rythmes de chacun et favorise l'autonomie des enfants. L'éducation est aussi

une œuvre commune entre parents et école ; tout au long de l'année différentes activités permettent les rencontres : souper d'accueil, fête des grandsparents, nuit sous tente ... Tout cela ... dans le cadre verdoyant et bucolique de Céroux où l'école occupe le bâtiment rénové de l'ancienne école communale dont l'espace de jeux est un grand verger.



L'enseignement communal, c'est fondamental!

Ecole communale de Limelette

Ecole communale de Limelette





Coordonnées : Avenue de Jassans 67 1342 Limelette

Direction : Stéphane Lambert Téléphone : 010/41 05 62

Courriel: ec.comm.limelette@swing.be

• Rentrée à 8h50

• Fin des cours 16h00

Accueil extrascolaire : 7h30 à 18h00

• Inscriptions : sur rendez-vous de préférence le lundi ou le jeudi

- jusqu'au 30 juin

- à partir du 26 août

LIMELETTE Deux classes maternelles et trois classes primaires, organisées en structure verticale regroupant les enfants par deux années d'étude, constituent par excellence « l'école à taille humaine » Les priorités de l'équipe éducative sont de permettre à chaque enfant-élève de développer à son plus haut niveau son potentiel :

• garder sa curiosité en éveil et nourrir son désir d'apprendre ;

• apprendre en tâtonnant, en se trompant, en partageant ses savoirs dans un climat de confiance, en travaillant dans la sérénité et la rigueur ;

• s'éduquer à la vie en société par le conseil de classe et le conseil d'école

La pédagogie mise en oeuvre vise à rendre chaque enfant acteur d'éducation ; les activités d'éveil artistique, au travers de l'expression et de la créativité qu'elles favorisent, viennent soutenir la démarche de manière originale et adaptée.



Ecole communale maternelle de La Croix

Ecole communale Maternelle de La Croix





Coordonnées : Chaussée de La Croix 80 a 1340 Ottignies

Direction : Anne-Marie Flamant Téléphone : 010/41 35 85

Courriel: ec.comm.la.croix@swing.be

Rentrée à 8h40

Fin des cours 15h30

 Accueil extrascolaire : 7h00 à 18h00, mercredi compris

• Inscriptions : sur rendez-vous

- jusqu'au 30 juin

- le lundi 25 et le mercredi 27 août de 09h00 à 12h00

- le mardi 26 août de 15h00 à 17h30

- en ligne sur le site de l'école

LA CROIX Ecole maternelle, à caractère familial, située dans un cadre verdoyant, qui compose, avec la section primaire de l'athénée, un groupe scolaire complet d'enseignement fondamental. Outre les locaux de classe, l'infrastructure comprend une salle de psychomotricité, un réfectoire, un espace couvert dans la cour et un jardin pour les beaux jours. Le projet pédagogique accorde, à côté de l'acquisition des outils indispensables à la poursuite de la scolarité en primaire, une importance particulière aux valeurs d'échange, d'entraide, de respect dont l'acquisition s'appuie sur la communication et le développement de projets collectifs. Des sorties vivifiantes hebdomadaires dans la nature - jardin, verger, et plus spécialement en forêt – répondent au besoin de mouvement des enfants et stimulent leurs cinq sens. Activités d'éveil à la musique et à l'informatique dans toutes les classes, et pour les 3ème maternelles, classes de mer et ateliers 5/8 avec la section primaire attenante, invitent et préparent au passage chez « les grands »



Ecole communale de Lauzelle

Ecole communale de Lauzelle





Coordonnées : Rue du Val Saint-Lambert 2 1348 Louvain-la-neuve

Direction : Bernadette Moors Téléphone : 010/47 55 41

Courriel:

ec.comm.lauzelle@swing.be Site: http://www.lozl.be

• Rentrée à 8h40

• Fin des cours 16 h00

Accueil extrascolaire : 8h00 à 18h00Inscriptions par téléphone à partir

du 25 août 2008

LAUZELLE Située sur Louvain-la-Neuve, l'école accueille quelques 230 élèves de deux ans et demi à douze ans dans des classes à structure verticale où le contact entre enfants d'âges différents garantit le respect des rythmes de chacun et favorise l'autonomie. Comme sa consoeur de « secondaire », antenne de l'athénée Paul Delvaux, située à proximité, le projet d'établissement privilégie les méthodes d'éducation actives : c'est en faisant, en produisant mais aussi en se trompant que l'on apprend. La compétition et le classement des élèves ne sont pas encouragés. La sécurité affective y est une priorité. C'est elle qui offre l'assise de la confiance en soi, qui permet de ne retenir que le côté positif de l'erreur et donc de prendre le risque d'oser, de tenter à nouveau. Encouragé, le droit à la parole est utilisé au quotidien dans différentes instances participatives. Chaque année scolaire se termine par une grande fête conviviale qui rassemble enfants, enseignants et parents dans l'enceinte de l'établissement qui compte une salle de gymnastique, un local informatique, une mare éducative, un potager et deux cours de récréation aménagées.



Ecole communale de Limauges

Ecole communale de Limauges





Coordonnées : Rue des Ecoles 8 1341 Céroux-Mousty

Direction : Benjamine Jamart Téléphone : 010/61 22 76

Courriel: ec.comm.limauges@swing.be

• Rentrée à 8h40

• Fin des cours 15h40

• Accueil extrascolaire : 7h10 à 18h00

Inscriptions: sur rendez-vous

- jusqu'au 30 juin

- les 26, 27 et 29 août de 10h00 à 15h00

LIMAUGES « Aimer apprendre et apprendre en s'amusant... » deux des principales caractéristiques du projet pédagogique de cette école qui compte une classe par année d'étude et accueille les enfants de deux ans et demi à douze ans. L'acquisition de bases solides qui préparent à l'enseignement secondaire se fait dans un climat relationnel chaleureux et familial où respect, autonomie, créativité, sociabilité et démocratie constituent les bases d'une pédagogie des valeurs. A « Limauges », les enfants disposent de classes spacieuses et fonctionnelles, suivent au choix des cours de néerlandais ou d'anglais les deux dernières années, participent à de nombreuses sorties pédagogiques, culturelles et sportives qui trouvent leur pleine mesure en 5ème et en 6ème primaire avec la participation à un séjour éducatif de deux semaines à St. Hubert. Natation, psychomotricité, étude surveillée, activités parascolaires, collaboration entre parents et école ... complètent cette offre d'enseignement.



L'enseignement communal, c'est fondamental!

Ecole communale de Mousty

Ecole communale de Mousty





Coordonnées: Rue des Coquerées 4 1341 Mousty

Direction: Michel MATHIEU Téléphone: 010/62 04 50

Courriel: ec. comm.mousty@swing.be

• Rentrée à 8h35

• Fin des cours 15h25

Accueil extrascolaire : 7h15 à 18h00

mercredi compris

• Inscriptions : sur rendez-vous

- jusqu'au 4 juillet

- à partir du 25 août

MOUSTY « Former des esprits sans les conformer, les enrichir sans les endoctriner, les armer sans les contrôler, leur communiquer une force dont ils puissent faire leur force, les séduire au vrai pour les amener à leur propre vérité, leur donner le meilleur de soi sans attendre ce salaire qu'est la ressemblance. », cette phrase de Jean Rostand résume à elle seule le projet pédagogique de cette école maternelle et primaire centenaire qui a fait l'objet d'une rénovation et d'un agrandissement il y a une dizaine d'année. La démarche d'apprentissage proposée donne du sens au travail scolaire, développe un modèle d'action démocratique et un climat relationnel chaleureux; les nombreuses sorties éducatives ainsi que les classes de dépaysement trouvent toujours leur exploitation en classe et dès la première primaire une période de cours est consacrée hebdomadairement à l'éveil au néerlandais (deux périodes données par un maître de langue les deux dernières années) L'école dispose de cours de récréation aménagées en plusieurs espaces: terrain de sport ballons, verger, mare éducative, ... Des activités parascolaires (accueil, académie) et des études du soir sont organisées au sein de l'établissement.

Réseaux d'enseignement non communaux

Enseignement public officiel Fondamental de la Communaute française

• Athénée royal Paul Delvaux Section fondamentale des Villas Av. Bontemps, 2 - 1340 Ottignies Tél.: 010 / 42 04 30 GSM: 0495 / 24 63 25 Directrice: Pascale Lhomme

Section primaire de La Croix: chaussée de La Croix, 80b 1340 Ottignies Tél.: 010 / 42 04 28 GSM: 0495 / 24 63 25 Directrice: Pascale Lhomme

Secondaire de la Communaute française

 Athénée royal Paul Delvaux Av. des Villas, 15 - 1340 Ottignies Tél.: 010 / 42 04 20 Préfète des études: Thérèse Handgraaf

 Implantation de Lauzelle: rue de Clairvaux 1348 Louvain-la-Neuve (pédagogie participative) Tél.: 010 / 42 04 27 Préfète des études: Thérèse Handgraaf

Enseignement privé libre Fondamental catholique

 Collège du Biéreau Rue du Collège, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve Tél.: 010 / 45 03 06 Directeur: Jean-Philippe Schmidt

 Ecole Martin V Allée du Recteur, 1 1348 Louvain-la-Neuve Tel.: 010 / 45 01 02 Directeur: Boland Falin

• Ecole Notre-Dame Av. des Iris, 14 - 1341 Céroux-Moustv Tél.: 010 / 61 41 18

. Ecole Saint-Pie X Av. Saint-Pie X, 5 - 1340 Ottignies Tél.: 010 / 41 45 98 Directeur: Eric Xhonneux

Directeur: Jean-Paul Van Peel

 Ecole Escale « Escalpade » Enseignement spécialisé de type 5 (enfants atteints d'un handicap moteur) Rue de la Ferme des Bruyères, 26 1348 Louvain-la-Neuve Tél.: 010 / 43 98 23 Directrice: Agnès Binot

Fondamental non-confessionnel

• Ecole des Bruyères Av. des Arts, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve Tél.: 010 / 45 16 66 Directeur: Marc Guiot

Secondaire catholique

 Collège du Christ-Roi Rue de Renivaux, 25 - 1340 Ottignies Tél.: 010 / 42 04 70 Directeur: Pierre Guerriat

 Lycée Martin V Rue du Collège, 3 - 1348 Louvain-la-Neuve Tél.: 010 / 48 96 40

Directeur : en cours de sélection

Ecoles de devoirs

VERS LA RÉUSSITE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS VIA LE SOUTIEN SCOLAIRE...

Avec le soutien pédagogique de la Ville, un réseau d'écoles de devoirs accueille vos enfants tout au long de l'année scolaire

Les enfants et les jeunes qui fréquentent les EDD ont entre 6 et 15 ans et sont issus de toutes les écoles. A l'opposé d'une image toute faite, ceux-ci ne sont pas uniquement des élèves ayant des difficultés scolaires dues notamment à une mauvaise maîtrise de la langue française, mais aussi de « bons » élèves, qui recherchent simplement un endroit serein pour travailler avec d'autres dans le calme et la bonne humeur. Lieux de rencontres et d'échanges implantés au sein même des quartiers, les équipes de bénévoles appuyées par un personnel qualifié (enseignants, animateurs, éducateurs, logopèdes, ...) se donnent pour principaux objectifs de rendre à chacun confiance en ses possibilités d'apprendre, de le rendre plus autonome, de le responsabiliser, de lui permettre d'acquérir des capacités d'organisation afin qu'il puisse s'investir dans un projet et terminer ce qu'il a entamé, mais aussi de développer sa créativité et de valoriser la solidarité. Les écoles de devoirs ne sont donc pas seulement « des endroits où l'on fait ses devoirs ». Plusieurs d'entres-elles proposent ainsi, de manière plus ou moins régulière, des animations individuelles ou collectives : activités ludiques, créatives, sportives ou même des visites extérieures où tous sont les bienvenus.

En résumé, une école de devoirs, s'est un espace temps encadré et des activités variées, ajustés aux besoins et aux intérêts des enfants et des jeunes.

A bientôt peut-être?



Les EDD de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve :

← EDD du Bauloy

Lieu: Clos Marie Doudouye, 28 - 1340 Ottignies Horaire: lundi, mardi et jeudi de 16h15 à 18h00 Infos: Desmarets Alain 010/40 02 75

Les Grands Loups d'Isengrin

Lieu: Avenue des Sorbiers, 120 - 1342 Limelette

Horaire: tous les jours - horaire variable Infos: Van Waas Ann 010/41 00 95

« EDD de la Chapelle aux Sabots

Lieu: Avenue des Hirondelles, 1

1341 Céroux-Mousty

Horaire : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00

Infos: Vanvrékom Lysiane 010/43 78 29

Génération Espoir

Lieu : Avenue des Pavots, 2 - 1341 Céroux-Mousty Horaire : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00

Infos: Adahman Aïcha 0476/81 27 38

« EDD de Lauzelle

Lieu: Avenue des Cîteaux, 43 - 1348 LLN

Horaire: lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00 Infos: Hadjili Mohamed Laïd 0497/44 37 31 Kapita Martine 010/45 53 75

La Péricole

Lieu: Clos Marie Doudouye, 28 - 1340 Ottignies Horaire: lundi, mardi et jeudi de 17h00 à 19h30

Infos: El Mahi Jelloul 010/41 82 39

(EDD du Placet

Lieu : Place de l'Hocaille, 1 – 1348 LLN Horaire: tous les jours - horaire variable Infos: Gilbert Viviane 010 47 45 45

EDD d'Ottignies

Lieu: Avenue des Combattants 40 - 1340 Ottignies Horaire: mercredi, jeudi et sámedi sur rendez-vous

Infos: Elmostapha Quahib 0475 92 52 92

Plus de renseignements...

Coordination des Ecoles de devoirs

Vanvrékom Lysiane

Tél: 010/43 78 29 - Fax: 010/42 08 53

Courriel: edd@olln.be

Espace Cœur de Ville, 2 - 1340 Ottignies

L'ACADÉMIE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE, DANSE ET ARTS DE LA PAROLE DE COURT-SAINT-ÉTIENNE ET OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE C'EST...

UNE ÉCOLE POUR TOUS,

- une école où l'apprentissage de la musique rime avec plaisir,
- une école où le théâtre ouvre ses portes aux enfants à partir de 8 ans,
- une école où danse classique et contemporaine font bon ménage,
- où les enseignants sont aussi des artistes.
- où les auditions d'élèves sont des spectacles,

une école de vie !

OÙ ?

rue des Écoles, 32 1490 Court-Saint-Étienne 010 61 42 36 www.academieintercommunale.be

MUSIQUE DANSE THÉÂTRE

Une seule école réunissant plus de 30 disciplines différentes!

L'ACADÉMIE
INTERCOMMUNALE
DE COURT-SAINTÉTIENNE & OTTIGNIESLOUVAIN-LA-NEUVE

DIRECTEUR :
Joël De Coster
DIRECTRICE ADJOINTE :
Sabine Evrard

L'académie accueille aussi les jeunes en humanités artistiques : option théâtre, danse ou encore transdisciplinaire (musique, danse, théâtre) avec un diplôme de fin d'études secondaires donnant accès à tous types d'enseignements universitaires ou supérieurs!

En partenariat avec :

• l'Athénée royal de Rixensart, le Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve, l'Institut Technique Provincial à Court-Saint-Étienne

De nombreuses carrières sont nées dans nos écoles !

INSCRIPTIONS

du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 du 23 au 27 juin et tout le mois de septembre

RÉINSCRIPTIONS

en juin du lundi 9 au vendredi 20 de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30

LE PRIX ?

• pour les moins de 18 ans : 74 € /an

pour les adultes : 166 € /an
pour les - 12 ans : 12 €

• réduction ou exemption de minerval : étudiants, chômeurs, minimexés,...

Apporter une photocopie de la carte d'identité ou de la carte SIS de la personne à inscrire.

Paiement uniquement par bancontact

Colling Suivisis de la colling Suivisi de la



Bonne nouvelle pour les militants d'*Amnesty*



Le 2 mai dernier, les militants du Groupe 54 d'Amnesty International (groupe d'Ottignies-Louvain-la-Neuve) ont appris que le cameraman d'Al Jazeera dont ils avaient pris le dossier en charge il y a deux ans, avait été renvoyé au Soudan (son pays d'origine) par les autorités américaines.

Depuis son arrestation en décembre 2001 à la frontière pakistano-afghane, Sami al Hajj a toujours nié les accusations dont il était l'objet, notamment une interview de Ben Laden ou le soutien aux rebelles tchétchènes.

Sans relâche et par tous les moyens, les membres du Groupe 54 d'Amnesty ont demandé au gouvernement américain de libérer Sami al Hajj ou de l'inculper et le juger selon les normes internationalement reconnues. On se souviendra du sit-in de prisonniers symboliques, en combinaison orange, sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve, le 20 juin 2007. Les

signatures récoltées à cette occasion ont gonflé le lot de celles parvenues par ailleurs (6450 pétitions ont été envoyées au Secrétaire américain à la Défense).

L'engagement de ceux qui ont soutenu la campagne du Groupe 54 a sans doute contribué à la libération de Sami al Hajj. Après six ans de détention, des centaines d'interrogatoires musclés, des violations flagrantes de sa liberté religieuse, Sami al Hajj n'a jamais été inculpé ni jugé. D'ailleurs, aucune condition n'a été posée par les Américains pour la « remise » de Sami al Hajj au gouvernement soudanais.

Certes, la joie des militants est grande de savoir « leur » prisonnier libre, mais leur colère devant tant d'injustice, tant de déni du respect des droits humains les plus élémentaires reste intacte.

Groupe 54 : Anne Dechamps : 010 / 41 90 38.

Le 20 juin 2007, le Groupe 54 d'Amnesty International organisait une manifestation de soutien à Sami al Haji, à Louvain-la-Neuve.

ATOUTAGE SUR internet

L'ASBL néolouvaniste Atoutage s'est dotée d'un site internet : www.atoutage.be

Depuis 1999, l'ASBL Atoutage tisse des liens entre les âges de la vie. Les actions sur le terrain offrent des perspectives à des personnes marginalisées (personnes âgées isolées, adultes en rupture de réseau social, enfants défavorisés...) en valorisant leurs compétences au contact des autres générations.

Renseignements: 010 / 45 20 61.



505 mentors!

Basée à Ottignies, l'ASBL Parrain-Ami organise, depuis 1996, l'accueil bénévole d'enfants de O à 12 ans dans des familles de parrainage durant des moments ponctuels et réguliers (WE, vacances), afin de leur permettre de connaître un lieu d'affection et d'accueil stable qui respecte la famille d'origine et son histoire.

En mai dernier, Parrain-Ami a démarré un programme de mentoring s'adressant aux jeunes de 15 à 20 ans. Ce programme « let's do lunch » met en lien des jeunes et des adultes actifs professionnellement. Le mentoring est une relation volontaire et bénévole basée sur la confiance et le respect mutuel d'un adulte et d'un jeune.

Pourquoi relier le jeune à une personne active dans le monde du travail ? Pour lui ouvrir des perspectives (bien qu'il ne s'agisse pas de réinsertion professionnelle), pour lui donner accès à un monde différent du sien (différence dans les codes, par rapport à la valeur du travail...) tout en partageant des moments de détente.

Ce programme repose sur une envie réciproque. Il s'adresse à tout jeune de 15 à 20 ans et à tout adulte actif (min. 25 ans) dans le monde du travail. ■

Renseignements: www.parrain-ami.org, 010 / 40 12 27 ou parrain.ami@belgacom.net



Donnez votre *sang* cet été

Durant l'année scolaire, de nombreux étudiants vont spontanément donner du sang, du plasma ou des plaquettes sanguines au Centre de transfusion de Louvain-la-Neuve (25, place de l'Université). De juin à septembre, les étudiants sont plus souvent absents. C'est la raison pour laquelle l'équipe de prélèvement du Centre de transfusion fait appel à la générosité et à la solidarité des habitants, spécialement durant cette période.

Pendant les vacances d'été (du 7 juillet au 31 août), le Centre ouvre ses portes les lundis et mardis de 14 à 19h, les jeudis et vendredis de 9 à 14 h.

Un don de sang ne dure que 10 minutes et peut être réalisé tous les 3 mois. Si vous avez entre 18 et 65 ans, pesez plus de 50 kg et êtes en bonne santé, venez donner un peu de votre temps pour sauver des vies humaines.

Renseignements: 010 / 45 14 71 ou 0800 92245 ou www.transfusion.be

Subside affaires sociales

Chaque année, une somme de 15.000€ est partagée par la Ville entre les associations qui ont une action sociale sur le territoire communal.

Pour mieux répartir cette somme, un travail de réflexion est mené par l'échevine en charge des Affaires sociales Jeanne-Marie Oleffe, en collaboration avec le service social, le conseil consultatif, les mandataires communaux. Des critères d'attribution qualitatifs et quantitatifs seront définis et présentés lors du Conseil communal de septembre.

Pour avoir accès à ce subside, les associations doivent en faire la demande et rentrer un dossier auprès du service Affaires sociales, pour le 31 juillet 2008.

Renseignements: 010 / 42 05 82 ou verraghennep@olln.be



Centre auditif

La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants Essais sans engagement Réglage/nettoyage des appareils







Benoît Dierge, Audiologiste – sur rendez-vous – Parking privé Avenue Provinciale 28 - 1341 Ceroux-Mousty Tél.: 0473 89 25 81 - www.appareils-auditifs.eu





Entretien de jardin Semis pelouses, gazon Plantations Elagage, abattage Conseils jardin Taille et rabattage de haies Evacuation et mise en valeur des déchets Taille des arbres fruitiers Elagage « taille douce » Méthodes écologiques

Jean-Marc Paquay Rue des tisserands, 9 1348 Louvain-la-Neuve t: 0479/263 533 e: j-m.paquay@hotmail.com tva: BE-0465.530.021





Pré-Psychomotricité — Psychomotricité
Cyclomotricité — Initiation sportive
Football - Mini fun sports — Eveil musical
Cap sciences — Mini-Tennis — basket — Roller
Échec — Découverte nature — Danse
initiation au golf — Natation — Bébés nageurs



www.promo-sport.be



VITRERIE

Glaverbel – St Roch – St Gobain Réparations – Remplacements

- Verres clairs et imprimés
- · Vitrages isolants, thermiques et acoustiques miroirs
 - Vitrage anti-effractions
 - Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

Rue de Mérivaux la – 1490 Court-St-Etienne Tél. 010 61 58 57 - Fax 010 61 24 97

ENVIRONNEMEN

Les promeneurs ont admire les violettes anémones, parisettes, cardamines...





Les balades du bourgmestre guidées par le garde forestier Jean-Claude Mangeot ont enchanté nos habitants, les 20 avril et 25 mai.

Une quarantaine de nos habitants ont participé à la balade du bourgmestre, sur le thème de la haute antiquité, le 20 avril au bois de Lauzelle.

Le garde forestier Jean-Claude Mangeot leur a raconté les légendes et caractéristiques des arbres : le pommier, l'arbre d'amour, le tilleul, l'arbre de la justice, l'érable, l'arbre de l'épouvante, le bouleau, l'arbre de la lumière (dont l'écorce a permis de fabriquer les premiers Pampers, paraîtil!)... Le saviez-vous ? Le sapin est le seul arbre à rester vert à la mauvaise saison, parce qu'il a bien voulu protéger l'oiseau blessé qui cherchait à s'abriter...

Avec l'humour qu'on lui connaît, Jean-Claude Mangeot a invité les migraineux à sucer des branches de saule, les paresseux à boire des tisanes de ronce, les amoureux à s'embrasser sous les hêtres... Il leur a fait découvrir les nombreux travaux réalisés dans le bois : les coupes pour la production, les sentiers accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux mamans avec poussettes, les nichoirs de toutes tailles, les

fontaines... et la remise sous eau du grand étang, après un assèchement de plusieurs mois, qui permet aujourd'hui d'apercevoir les truites à 3m de profondeur.

« Si je reprends la gestion du lac de Louvainla-Neuve, j'espère en voir l'eau devenir aussi propre », a expliqué le garde forestier.

Les promeneurs ont admiré les violettes, anémones, parisettes, cardamines, ficaires et même la latrée clandestine. Ils ont aussi eu la chance d'apercevoir trois chevreuils. Le bois en compte plus de quarante.

A l'écoute des oiseaux

Une trentaine d'habitants ont participé à la balade du 25 mai, « A l'écoute des oiseaux ».

« Certains d'entre vous ne connaissent peut-être pas ce bois de 200 ha, propriété de l'UCL », a introduit le bourgmestre Jean-Luc Roland. « Il porte la marque de Jean-Claude Mangeot, qui en est le garde depuis 30 ans. L'un comme l'autre - bois et garde - valent le voyage, pour reprendre l'expression du Guide Vert!»

<mark>En guise d'introduction, Jean-Claude Mangeot a voulu savoir si l'un des participants fêtait son anniversaire entre le</mark>

25 mai et le 3 juin. « Tu es native du frêne ». a-t-il annoncé à Julie Bogué, venue se promener avec sa mamie Francine Beudin. une habitante de la rue Victor Horta. « Tu es une battante, tu t'accroches! Tu vois juste et tu es toujours prête à aider les autres. »

Les promeneurs ont entendu le pouillot véloce, le troglodyte, la sittelle, le rougegorge, le merle, le pic épeiche, le pic noir... et même le pinson.

« Quand j'entends le chant de celui-ci, je sais qu'un orage s'annonce », a prévenu le garde. « Ne croyez jamais qu'un oiseau chante pour vous faire plaisir! En réalité, c'est pour vous éloigner de son territoire!»

Jean-Claude Mangeot a expliqué que le chant de la grive musicienne comptait entre 80 et 120 modulations différentes. Il a aussi détaillé les caractéristiques des hirondelles et des martinets, à ne pas confondre.

« J'ai peu de corneilles... les dominants assurent une sélection naturelle. Avec les



pies, ces oiseaux son mal aimés : c'est du Terrible l'odeur de racisme! L'écureuil aussi se nourrit d'œufs l'acide formique projeté pillés dans les nids, et d'oisillons...»

par les fourmis.

Les promeneurs ont goûté la menthe et le poivre aquatiques (ils s'en souviendront longtemps !]. Ils ont entendu et vu grenouilles, en pleine période d'accouplement. A la fin de la balade, le garde leur a fait sentir la terrible odeur de l'acide formique que les grosses fourmis noires à tête rousse projettent quand elles se sentent menacées.

> De nouvelles balades seront organisées les 28 et 29 juin. Lire page 45

Une semaine pour faire briller Louvain-la-Neuve

Ville. l'UCL, l'association habitants, les mouvements de jeunesse, les étudiants et les commerçants se sont unis pour nettoyer Louvain-la-Neuve, du 21 au 26 avril.

Une centaine d'étudiants ont participe, le 23 avril, à la grande action de nettoyage de Louvain-la-Neuve organisée dans le cadre de la 3e édition de la semaine « Louvainla-Nette ». Répartis en huit groupes, accompagnés par des ouvriers de la Ville et de l'UCL, ils ont nettoyé les quartiers de l'Hocaille, Biéreau et Bruyères, pendant deux heures.

Les balais, sacs et autres gants étaient fournis par la Ville, qui s'est aussi chargée de l'enlèvement des déchets. L'UCL a offert des t-shirts aux participants.

Toute la semaine

L'édition 2008 de « Louvain-la-Nette » s'est déroulée du 21 au 26 avril. Pendant cette semaine, les habitants, étudiants, scouts, commerçants... étaient invités à ramasser les déchets qui jonchent les trottoirs et autres parterres, pour pouvoir profiter ensuite d'une ville propre et soignée.



Un vaste nettoyage du mobilier urbain était Ils ont nettoye la ville de programmé le 21 avril, pour enlever les chewing-gums et graffitis qui recouvrent les bancs, murs, poubelles, jeux ou panneaux publicitaires.

Le 22 avril, les étudiants - avec l'aide du Kap Vert et de l'ASBL av Planète Terre - ont organisé diverses activités de sensibilisation sur le marché de Louvain-la-Neuve, afin de conscientiser chacun sur l'importance des gestes quotidiens pour une ville plus propre et plus verte.

Le 26 avril, ce sont les habitants et les mouvements de jeunesse qui se sont appliqués à ramasser un maximum de déchets dans leurs quartiers.

fond en comble, durant la semaine « Louva:n-la-



Un panier bio tous les samedis

Notre ville compte deux GAC, composés de familles séduites par un mode d'achats alternatif.

Créé en janvier 2008, le GAC (Groupe d'achats communs) d'Ottignies compte aujourd'hui une trentaine de familles séduites par un mode d'achats alternatif.

« Nous avons choisi de privilégier la proximité, le bio et le commerce équitable... de rencontrer les producteurs pour connaître leurs méthodes de fabrication... plutôt que de nous approvisionner dans les grands magasins, où on ne connaît personne, où les produits viennent parfois du bout du monde », explique Olivier Cravatte, membre du GAC d'Ottignies. « Réduire le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur permet aussi de diminuer les prix. »

Pour le moment, le groupe se limite à l'achat de fruits et légumes, une fois par semaine, à la ferme bio Sainte-Barbe d'Orp-le-Grand. Mais il prévoit de se fournir bientôt en pain, fromage, vin, viande... chez d'autres producteurs.

Dans cette optique, plusieurs familles se sont retrouvées le 27 avril à la Ferme de la Baillerie, à Bousval, pour y rencontrer le producteur de fromage de chèvre Christophe Col (que les habitués du marché d'Ottignies connaissent sans doute).

Avec ou sans fruits!

La formule est sympathique. Chaque famille verse une somme, chaque mois, sur le compte que le GAC a ouvert auprès de la

banque éthique Triodos. Le mardi soir, elle consulte les paniers que la ferme d'Orple-Grand met à sa disposition (à 7, 10 ou 15€, avec ou sans pommes de terre, avec ou sans fruits). Elle fait part de son choix à la comptable du GAC, laquelle passe la commande à la ferme, le mercredi soir. Le producteur apporte les paniers chez la comptable, le samedi matin... et dès l'après-midi, chacun est invité à venir chercher sa commande!

« Les paniers sont variés, on mange toujours des produits de saison. J'ai découvert des légumes que je ne connaissais pas : scorsonère, choux rave... et j'ai appris à les cuisiner, en me renseignant auprès des uns et des autres », ajoute Olivier Cravatte.

Le GAC d'Ottignies a atteint un nombre limite de familles partenaires, mais si d'autres familles sont intéressées par la formule, un nouveau groupe pourrait être formé.

Il existe aussi un GAC à Louvain-la-Neuve, né suite à la fermeture de l'Aldi de la place de l'Accueil, il y a un peu plus de trois ans. Il compte une quarantaine de membres, dont certains sont eux-mêmes fabricants de confitures, biscuits, alcools aromatisés, produits artisanaux d'hygiène... Un nouveau groupe pourrait être formé, à Louvain-la-Neuve également.

GAC d'Ottignies : 010 / 40 10 38.

GAC de Louvain-la-Neuve : 010 / 45 09 49.

Les membres du GAC d'Ottignies en visite à la Ferme de la Baillerie.







Réfléchissez bien avant de prendre un crédit n'importe où!

Venez rencontrer un spécialiste en crédits de Citibank avant de vous décider. Totalement sans engagement, naturellement. Ce n'est pas pour rien que Citibank est le champion des crédits en Belgique. Des centaines de milliers de clients ont déjà trouvé une solution qui leur convenait. Pourquoi pas vous ?

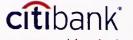
Appelez maintenant Anne Feuillen: 010/41.63.29 Vous n'avez rien à perdre. Au contraire!



Vous comptez sur Citibank.

<u>Citibank Ottignles</u>: Av. des Combattants 48A, 1340 Ottignies Tél: 010/41.63.29 - Fax: 010/41.57.63

SPRLU Anne Feuillen : Agent délégué/Intermédiaire de crédit



ensemble et plus loin



Deux saisons anniversaires

Le Centre culturel programme sa 30° saison... l'Atelier théâtral fête ses 40 ans. Les amateurs de théâtre seront comblés, la saison prochaine.

Au Centre culturel

Riche de plus de 30 spectacles (20 pièces de théâtre, 9 concerts, 8 spectacles internationaux...), la 30° saison du Centre culturel devrait séduire toutes les générations (à partir de 18 mois!).

« Au total, ce sont plus de 140 artistes qui fouleront nos scènes, qui convoqueront le monde tel qu'il est, tel qu'il bout », annonce l'animateur-directeur du Centre culturel Vincent Geens.

30 saisons, cela se fête! Un « Festival aux Tchiniss. Théâtre, objets, marionnettes » sera organisé pour l'occasion, du 26 septembre au 10 octobre. Dans ce cadre, la Compagnie Mossoux-Bonté présentera une chorégraphie d'objets sur table à 2x100 spectateurs privilégiés : une première en Belgique.

Rochefort et Piat

Comme de coutume, le Centre culturel accueillera des vedettes : Jean Rochefort, Danielle Darrieux et Jean Piat, Christophe Malavoy, Jacques Frantz...

Bien sûr, les spectateurs auront droit à l'épisode 2009 du « Sois belge et taistoi » d'André et Baudouin Remy (3 dates, début décembre), dont la première a lieu à Ottignies depuis plusieurs années. Ils applaudiront le « Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis » produit par le Théâtre

Dialogue d'un chien evec son maître sur la nécessité de mordre ses amis.



National (trois mois de tournée en Wallonie après une présentation à Avignon, cet été).

Il y aura également matière à réflexion, avec « L'arbre de joie » (qui traite du cancer), « Ombres » (une fable sur l'exil, écrite par Vincent Zabus lors d'une résidence au Centre culturel), « Les monologues voilés » (l'intimité des femmes musulmanes), « Papiers d'Arménie »...

En musique

Depuis l'ouverture de la Ferme du Biéreau, le Centre culturel mise beaucoup sur la musique. Il accueillera le chanteur Jean-Louis Murat (seulement deux concerts en Belgique!) et les rapeurs de Dam, un groupe qui s'impose sur la scène hip hop palestinienne.

Les amateurs de musique classique seront comblés, avec deux concerts du Festival de Wallonie, dont « Le testament des glaces » (l'univers polaire composé et improvisé par l'Ensemble Musiques Nouvelles, sur des images des expéditions d'Alain Hubert).

Le Tunisien Anouar Brahem (un grand nom de la musique du monde, qui joue habituellement à Flagey) se produira en novembre à Ottignies, dans le cadre de l'Audi Jazz Festival.

Renseignements : 010 / 41 44 35 ou www.poleculturel.be

A l'Atelier-Théâtre Jean Vilar

L'Atelier Théâtre Jean Vilar annonce 22 offres (6 créations, 5 pièces d'auteurs belges, 7 accueils français en exclusivité, 2 reprises...), pour fêter les 40 ans de l'Atelier Théâtral.

« L'Atelier a été créé à Leuven en 1968 », rappelle Cécile Van Snick, qui codirige le Vilar avec Armand Delcampe. « Les activités ont été transférées à Louvain-la-Neuve en 1975 et - après quatre ans de spectacles montés sous chapiteaux, dans la gadoue, et au Théâtre Blocry - le Théâtre Jean Vilar était inauguré en plein cœur de la ville émergente. Un ouvrage paraîtra en avril 2009, retraçant l'histoire de l'Atelier et présentant une documentation exceptionnelle issue de nos archives.»

« Fame » et « Le Cid »

Après avoir mis en scène « Mariage (en) blanc » la saison dernière, le directeur du Théâtre Mouffetard (Paris) Pierre Santini revient à Louvain-la-Neuve pour jouer « L'Education de Rita » avec sa fille Adriana. Les Baladins du Miroir seront là aussi, sous leur chapiteau monté sur le parking Baudouin 1er, avec « Tristan et Yseut».

Les amateurs de comédies musicales seront comblés, avec l'accueil de « Fame », qui triomphe actuellement à Paris. Seules 5500 personnes auront la chance d'y assister, puisque le Vilar ne programme que quatre représentations, en février 2009, à l'Aula Magna.

Les spectateurs qui ont fait la connaissance de Molly en 2006 seront ravis d'apprendre que Geneviève Damas revient avec « Molly au château ». Les professeurs de français emmèneront certainement leurs élèves voir « Le Cid ». « Un spectacle dont on ne doit priver personne », affirme Armand Delcampe.

Le retour de Laurent Terzieff

Ceux qui fréquentent l'Atelier Théâtre Jean Vilar depuis 20 ans se souviendront de la formidable prestation de Laurent Terzieff dans « Henri IV », une création à Louvain-la-



Neuve qui fut suivie de 180 représentations en tournée. A l'époque, un étudiant avait écrit « Terzieff, tu nous fulgures » à la bombe, sur le mur du théâtre. Réjouissezvous Laurent Terzieff jouera à nouveau sur les planches du Vilar, en octobre.

On retrouvera aussi Alexandre von Sivers, Olivier Leborgne, Patrick Ridremont, Marie-Line Levebvre ... dans « Le Coq combattant ou l'atrabilaire amoureux » (L'Hurluberlu ou le réactionnaire amoureux) de Jean Anouilh, mis en scène par Armand Delcampe. Jean-Marie Pétiniot sera le Mephisto du Faust de Jean Louvet (avec aussi Christian Crahay et Guy Pion).

Renseignements: 0800/25 325 (numéro gratuit) ou www.atjv.be

En musique

La Fête de la Musique se déroulera ce 21 juin, dès 11h, à la Ferme du Biéreau. Elle se poursuivra le 22 juin, avec un « Polyfonic Solstice » par le chœur mixte La Badinerie, sur la place des Sciences de Louvain-la-Neuve, dès 3h du matin! Accès gratuit.

La 15e édition de la Nuit de la Musique africaine se déroulera le 27 juin, dès 17h3O, au Domaine provincial du Bois des Rêves. PAF: 5€/3€ (prévente) / Gratuit pour les moins de 14 ans. Places en vente à Ottignies (Centre culturel, Music Way) et Louvain-la-Neuve (Inforville, La Médiathèque).

Découvrez les programmes complets dans le périodique « La boussole », sur www.poleculturel.be ou www.nuitafricaine.be ■

Renseignements: 010 / 41 37 26.

La télévision communautaire TV Com retransmettra la Nuit de la Musique africaine, en direct, de 20 à 22h : une première, qui réjouira ceux qui n'ont pas l'occasion de se rendre sur place.

L'estampe

«impressionniste»

Le musée de Louvain-la-Neuve programme, jusqu'au 14 septembre, une exposition « De Corot à Bonnard. L'estampe «impressionniste» », un voyage à travers plus de 70 estampes réalisées par des artistes les plus marquants de la seconde moitié du 19º siècle.

Renseignements: 010 / 47 48 45 ou www.muse.ucl.ac.be





CULTUR

Bach sonne mieux à Blocry!

Financé pour moitié par la Ville, le nouvel orgue de l'église de Blocry était inauguré le 19 avril. Il sera utilisé, entre autres, par les élèves de l'académie de musique.



François Houtant et Etienne Debaisieux sont les premiers à avoir joué sur l'orgue de Blocry

Un nouvel orgue dans une paroisse, à l'époque où les églises se vident... il fallait être un peu fou pour en rêver ! L'ancien curé de Blocry, le Père Etienne Amory, avait certes des arguments : son harmonium sonnait faux... mais de là à imaginer doter sa chapelle d'un instrument haut de plus de 4,50m et riche de deux claviers, un pédalier et 14 jeux faisant sonner 870 tuyaux...

« Il avait d'abord été question d'acquérir un orgue d'occasion », rappelle François Houtart, organiste maître d'œuvre du projet. « Cependant, la solution de commander un nouvel orgue nous permettait d'envisager l'instrument sur mesure et répondant à tous les souhaits, tant en taille qu'en style. »

Et des souhaits, le curé de Blocry - connu pour être un jeteur de ponts - en avait beaucoup ! Il espérait que son instrument accompagne dignement la liturgie, qu'il serve aussi à faire connaître le répertoire de la musique pour orgue à la population d'Ottignies... et qu'il soit un instrument

d'enseignement. En effet, l'académie de musique de Court-Saint-Etienne-Ottignies-Louvain-la-Neuve était en quête d'orgues dignes de ce nom pour parachever la formation de ses élèves.

Réalisé par Etienne Debaisieux

Après l'étude du projet et l'établissement des plans par François Houtart, suivis d'un appel d'offres, le travail a été attribué au facteur d'orgues de Longueville Etienne Debaisieux. Celui-ci a mis près de 2 ans pour réaliser l'instrument qui fait aujourd'hui la fierté des membres du conseil de la fabrique d'église Saints-Marie-et-Joseph de Blocry et du curé qui a remplacé Etienne Amory, Charles Delhez.

« Travaillant seul, je me suis orienté vers la construction de petites orgues. L'orgue de Blocry, très grand pour mon atelier, était une commande exceptionnelle. J'ai d'ailleurs dû remettre plusieurs devis pour respecter le budget des commanditaires », explique Etienne Debaisieux.

Un budget de 67.000€ htva, financé pour moitié par la Ville (dont l'échevin des Cultes de l'époque, Jacques Lega, avait été séduit par l'intérêt pédagogique du projet), et pour autre moitié par des dons privés.

« En raison des contraintes budgétaires, il a été décidé de ne placer que la moitié des jeux (ceux de base : les plus grands, donc graves, et déjà quelques jeux plus brillants) dans la première phase des travaux. Les 7 jeux qui seront placés ultérieurement permettront plus de variété sonore encore », précise le facteur d'orgue.

Pour pouvoir entreprendre la seconde phase des travaux, le conseil de la fabrique d'église de Blocry continue à faire appel à la générosité publique...

Renseignements: 010 / 45 04 20.

L'art dans la maison

La Néolouvaniste Amélie Lauve met sa maison à la disposition des artistes, quatre fois par an.

Quand elle a commandé sa maison des Bruyères à l'architecte Pierre Hebbelinck, il y a 12 ans, la Belge-Américaine Amélie Lauve avait déjà l'idée d'en faire un lieu ouvert aux artistes et aux amateurs d'art.

« Mère d'un peintre et d'un photographe, j'ai vu les difficultés rencontrées par les artistes pour se faire connaître. J'allais être pensionnée, je connaissais beaucoup de monde... je voulais partager les œuvres que j'aime avec mes amis. La maison a été concue dans cet esprit, avec une grande recherche sur la lumière.»

Après avoir d'abord exposé le travail de ses fils, notamment lors des Fil rouge et Trèfle à 5 feuilles, Amélie Lauve a créé « Art-in-House » (« l'art dans la maison »), il y a trois ans, pour mettre ses cimaises à la disposition d'autres artistes. Elle organisait sa 13e exposition, en avril dernier.

« J'ai eu la chance d'accueillir Tita, qui est considéré comme l'un des meilleurs artistes contemporains africains. Il a passé des heures à expliquer la signification symbolique de ses tableaux à mes invités. »

Des pros de plus de 35 ans

La Néoulouvaniste a aussi exposé les œuvres de l'Anglais David St. Louis Little, de la Chilienne Clara Billeke Villalobos, du Français Claude Manesse, du Belge Jean Dalemans, de la Russe Elena Preis (la petite-nièce de Kandinsky!)...

« J'accueille quatre artistes par an - certains connus, d'autres non, représentants de toutes les disciplines excepté la vidéo (pour des raisons techniques) - qui présentent chacun une trentaine d'œuvres pendant une quinzaine de jours. Je choisis toujours des professionnels qui maîtrisent parfaitement leur technique, âgés de plus de 35 ans car les plus jeunes ont accès à d'autres aides. Il faut que les œuvres me plaisent puisque je vis avec elles pendant deux semaines. »

Amélie Lauve visite des expositions, fréquente les musées, rencontre les créateurs dans leur atelier... avant de les inviter à exposer chez elle « pour élargir leur cercle de connaissances ». C'est dans la pénombre d'un restaurant de Liège



qu'elle a découvert et adoré le travail de Tita.

« Nous décidons ensemble des jours et heures d'exposition, généralement deux week-ends et quelques jours en semaine. Je me charge des invitations, puisque je dispose maintenant d'un fichier de plus de 500 adresses électroniques: amis, voisins, anciens collègues... Un pourcentage des ventes éventuelles me permet de couvrir les frais et de soutenir le Musée de Louvainla-Neuve. »

Une centaine de personnes en moyenne visitent les expositions et découvrent comment les œuvres vivent dans un endroit habité : comment telle œuvre abstraite se marie harmonieusement à un meuble ancien, comment telle oeuvre figurative habille avec bonheur les murs d'une architecture résolument contemporaine.

Entre la bibriotneque et le írigo, Amelie Lauve admire « Les deux amis » Inoin laune rauge, la Belgique unia) du Togolais Piacide Akae, qui exposera aux Bruyeres en 2009

Prochaines expositions

- Du 19 au 28 septembre 2008 : Alain Janssens, photographe liégeois, dans le cadre du Trèfle à 5 feuilles.
- Fin novembre 2008 : Joël Fontaine, peintre de Gembloux.

Accessibles sur invitation : 010 / 45 82 38 ou amelie.lauve@skynet.be



CULTUR

Le gros œuvre du Musee Hergé sera acheve a la fin juin

Musée Hergé : fin du gros œuvre en juin



Le chantier du Musée Hergé avance bien : planning et budget sont respectés. Le musée sera dirigé par l'ancien secrétaire général du Domaine de Cheverny.

Entamé en juillet 2007, le chantier du musée dédié à Hergé, à l'orée du Bois de la Source, avance bien : planning et budget (15 millions d'euros, entièrement pris en charge par la veuve d'Hergé, Fanny Rodwell) sont respectés. C'est en substance ce que le maître d'ouvrage délégué Walter de Toffol (INCA) a expliqué aux journalistes réunis à Louvain-la-Neuve, le 22 mai (jour anniversaire de la naissance d'Hergé), pour une visite guidée à l'extérieur du site.

« Le gros œuvre sera complètement achevé à la fin juin. On commencera à mettre les verrières en place en septembre, pour attaquer la façade (très lisse, dans un gris léger) en octobre », explique Walter de Toffol. « Les installations techniques sont en cours, de même que les aménagements intérieurs dans les sous-sols. On programme de faire entrer la scénographie en février, pour la terminer trois semaines avant l'ouverture officielle, début mai 2009. »

Le maître d'ouvrage délégué se réjouit de ce que les grands critères environnementaux soient respectés, ce qui fait du bâtiment « un exemple unique en Wallonie ».

« L'investissement est certes plus important au départ, mais cela nous permettra de faire de sérieuses économies en matière de consommation d'énergie, à l'avenir. »

Une seule ombre au tableau : la passerelle qui doit relier le musée à la Grand-Place, en surplombant l'anneau central, aboutit actuellement dans le vide : le chantier auquel elle doit se raccrocher (« Les Jardins de la Source », nouvelle phase attendue du projet L'esplanade/Wilhelm & Co) n'a pas encore débuté.

Sur 3600 m²

C'est l'architecte français Christian de Portzamparc qui a dessiné le bâtiment, un prisme allongé qui semble flotter dans la forêt voisine.

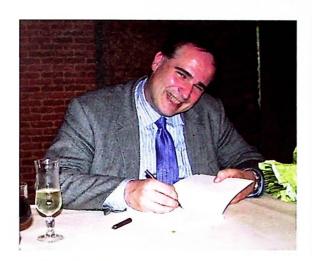
D'une superficie utile de 3600 m², le musée hébergera des collections temporaires et permanentes, sur deux niveaux (sur les thèmes « Un homme de l'art », « Les mondes de Tintin » et « Un classique du XXe siècle »). Il comportera également, au rez-de-chaussée (1er niveau), une librairie-boutique, un restaurant, une billetterie, des vestiaires et des locaux techniques.

« On accèdera aux zones d'exposition par un ascenseur, pour redescendre ensuite par des escaliers. Les zones d'exposition (trois zones d'exposition + un foyer/auditorium au 3º niveau, quatre zones d'exposition au 2º niveau) seront réunies par des passerelles », détaille Walter de Toffol. « L'entreprise chargée du gros œuvre n'a pas eu la tâche facile : tous les murs sont obliques, il n'y a aucun angle droit. C'est un bâtiment exceptionnel, très lumineux, idéalement pensé. »

De Cheverny à Louvain-la-Neuve

Le futur musée sera dirigé par Laurent de Froberville, un Français de 53 ans originaire de Blois, qui fut secrétaire général du Domaine de Cheverny (dont le château a servi de modèle à Hergé, pour dessiner Moulinsart) pendant près de 25

Le Prix Renaissance de la nouvelle à Jean-Yves Masson



Le 17° « Prix Renaissance de la nouvelle » couronne le recueil « Ultimes vérités sur la mort du nageur », du Français Jean-Yves Masson.

Le 17 mai, l'échevin de la Culture David da Câmara Gomes a remis le 17° « Prix Renaissance de la nouvelle » de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve au Français Jean-Yves Masson, pour son recueil « Ultimes vérités sur la mort du nageur » paru aux éditions Verdier.

« L'unique mention d'Ottignies-Louvain-la-Neuve dans Le Monde, Libération et Le Figaro, nous la devons au Prix Renaissance de la nouvelle créé par les écrivains ottintois Carlo Masoni et Michel Lambert », a déclaré l'échevin, après avoir annoncé qu'il n'existait que quatre prix internationaux consacrés à la nouvelle d'expression française.

Michel Lambert a remercié les mécènes, publics et privés, sans qui l'organisation du prix ne serait pas possible... et les membres du jury - à ses côtés, Claude Pujade Renaud, Marie-Hélène Laffont, Alain Absire, Georges-Olivier Châteaureynaud, Jean Claude Bologne et Ghislain Cotton qui effectuent ce travail à titre bénévole.

« Ce qui fait la longévité d'un prix, c'est son palmarès. Le nôtre fait preuve d'un certain éclectisme. La majorité des courants, la plupart des maisons d'édition qui aident la nouvelle y sont représentés », s'est réjoui Michel Lambert. « Cette année, nous avons reçu près de 40 livres... et choisi de couronner un recueil centré tout entier sur l'écriture, un vrai travail d'écrivain. »



Grand admirateur de Montaigne

Originaire de Lorraine, Jean-Yves Masson est nouvelliste, mais aussi poète, romancier, critique littéraire, essayiste, traducteur et professeur de littérature comparée à la Sorbonne (Paris). Grand admirateur de Montaigne, en qui il se reconnaît (« si je devais n'emporter qu'une œuvre sur une île déserte, ce serait celle de Montaigne » !), il dit avoir été particulièrement marqué par le romantisme allemand.

« La tradition du conte me touche. Je me suis découvert un certain goût pour le fantastique. J'aime Poe, Borges... les nouvelles de Louis-René des Forêts m'ont marqué. Je travaille souvent à partir de rêves, j'aime beaucoup les allégories », explique Jean-Yves Masson.

« Ultimes vérités sur la mort du nageur » compte huit nouvelles, en référence à la symbolique des baptistères octogonaux.

« Les sept côtés représentent le temps, le 8° côté, l'éternité. Dans ma dernière nouvelle, qui a donné son titre au recueil, mon héro arrive à échapper au temps, il accepte la mort, il va même au devant, c'est une grâce. Dans les sept autres nouvelles, mes personnages essaient de lutter contre le temps et, en niant la mort, demeurent dans leur folie. J'ai très peur de la mort. Quand j'écris, je crains le point final. J'ai trois romans en cours, que je ne parviens pas à terminer. Je n'aime guère publier des livres, c'est une image de mort : ils resteront alors que je ne serai plus. »

A l'issue de la cérémonie, le comédien Yves Degen a lu la nouvelle « Une terreur » extraite du recueil primé. ■ L'echevin de la Culture David da Câmara Gomes là droite) a remis le 17° « Prix Renaissance de la nouvelle » à Jean-Yves Masson (à gauche).



CULTUR

Un opéra créé en classe et chanté en Italie



Les eleves en 6 primaire à l'école fondamentale Martin V ont chante à la Ferme du Biereau ... avant de le faire en Italie.

Les 26 élèves en 6° primaire dans la classe de Vinciane Van Vyve, à l'école fondamentale Martin V, ont snobé les classes de neige pour découvrir le monde de l'opéra. Ils ont chanté en Italie le 14 mai.

« Une expérience de vie. Alors que mes élèves ne cessaient pas de se disputer en début d'année, je les ai vus se solidariser. Ils ont appris à se respecter les uns les autres, à dépasser leurs limites... ils ont beaucoup grandi. »

Institutrice en 6° primaire à l'école fondamentale Martin V, la Néolouvaniste Vinciane Van Vyve n'a pas de mots assez forts pour qualifier le travail accompli par ses 26 élèves, depuis le mois d'octobre. Passionnée d'opéra, elle les a embarqués dans une grande aventure qui leur a fait découvrir le monde de la musique, du théâtre et du chant.

« Nous sommes partis d'un petit texte d'Italo Calvino, La barbe du comte », explique Vinciane Van Vyve. « Nous l'avons étoffé, créé des dialogues... pour obtenir finalement un livret d'une quinzaine de pages. »

Toutes les matières ont été vues en fonction du projet : les élèves ont étudié l'Italie en géographie, la Renaissance en histoire... même les dictées évoquaient l'opéra!

Dialogues et mélodies

Les élèves ont appris à mettre des émotions sur les dialogues. Ils ont créé des mélodies, avec l'aide du Néolouvaniste Vincent Van Sull, avant de commencer les répétitions de chant (jusqu'à trois fois par semaine!), avec la Néolouvaniste Marie-Pascale de Coster « Ils ont chanté en classe, chanté dans la cour, chanté aux oiseaux... chanté partout ! Ils ont aussi imaginé des décors, en s'inspirant de livres sur la Renaissance... décors qu'ils ont fabriqué ensuite avec les élèves d'une école professionnelle de Bruxelles qui ont bien voulu les parrainer. »

Les grands-mères couturières et les mamans aux doigts de fées ont été mises à contribution, pour la réalisation des costumes. Même l'arrière grand-père d'une des élèves a été sollicité, pour jouer le rôle du sage de l'histoire...

Le flûtiste Piet Steenackers a créé les partitions pour clavecin, violon, alto, violoncelle, flûte traversière et accordéon. La comédienne Stéphanie Van Vyve s'est chargée de la mise en scène. Un vrai travail d'équipe!

« Nous nous sommes tous retrouvés dans un château à Gand, pendant quatre jours, pour mettre au point les derniers détails ».

Une « opéracadémy » dont tous les élèves sont ressortis gagnants !

Présenté à Trévise

Le résultat de cette fantastique entreprise collective a été présenté à la Ferme du Biéreau, les 5 et 6 mai derniers... et en Italie, le 14 mai, avec 36 élèves de l'école de musique de Trévise!

Les jeunes Belges en ont profité pour visiter Venise : une belle récompense puisque, pour atteindre leur objectif, ils n'ont pas hésité à sacrifier les traditionnelles classes de neige! Le jeu en valait vraiment la chandelle!

Une Librairie générale universitaire

du lundi au samedi de 10h à 19h

L'accueil et les conseils de libraires expérimentés

carte de fidélité gratuite

entrée place Agora et rue Charlemagne 010/452818 agora-lln@libris-agora.com



TOUS LES JEUDIS Latino Night

avec cours de Salsa • pour débutant de 20h à 21h • pour initiés de 21h à 22h

Salsa Bachata Merengue Reagatton

Inscriptions et renseignements au 010/45.46.01



40.000 VOISINS **MÉRITENT TOUTE VOTRE ATTENTION!**

Le Bulletin communal est le meilleur moyen de leur parler.

- Distribution postale dans toutes les boîtes
- Un coût contact imbattable
- Nouvelle présentation
- Nombre de publicités limité .
- Impression de qualité sur papier recyclé 100%

Pour votre publicité dans le Bulletin communal :



Carine Therer,

Avenue M. Maeterlinck, 18 - 1348 Louvain-la-Neuve GSM: 0498 510 703 - carine@redline-communication.be

Firmenich



Le projet concerne : le renouvellement du permis

d'environnement du site FIRMENICH. situé Rue Jean Lenoir 9, à 1348 Louvain-La-Neuve

Le site FIRMENICH est spécialisé dans la mise en œuvre d'aromes alimentaires pour l'industrie des boissons.

La réunion d'information du public se tiendra le mardi 8 juillet à 17h00, sur le site de FIRMENICH.

Cette réunion aura pour objet :

- La présentation du site et du projet de demande de permis
- · La présentation des thèmes qui seront abordés lors de l'étude d'incidence
- De permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet.
- De mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
- De présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute information peut être obtenue auprès de Monsieur Geoffroy Dieu, FIRMENICH. Avenue Jean Etienne Lenoir 9, à 1348 Louvain-la-Neuve gdie@firmenich.com

SE A QUICTER POURS

Coralie Meinguet et Marc-André Beya Nsenga Kyumgu, Alice Germain et Sophie Coyette : ensemble sur la route, à vêlo.



Deux élèves en rhéto au lycée Martin V encadrent deux élèves en primaire à Blocry et aux Bruyères, à vélo, pour leur apprendre les clefs du savoir bien rouler entre leur domicile et leur école.

En 2007, la Ville d'Ottignies-Louvainla-Neuve s'est engagée dans un projet « Génération Tandem Scolaire », sorte de parrainage scolaire à vélo imaginé par l'ASBL namuroise Empreintes.

Après un appel dans plusieurs écoles primaires et secondaires de la ville, deux tandems ont été formés, qui ont démarré leur « collaboration » le 24 avril et l'ont poursuivie pendant quatre semaines.

Ainsi, Coralie Meinguet, en rhéto au lycée Martin V, a accepté de parrainer Marc-André Beya Nsenga Kyumgu, en 5° primaire à Blocry, pour lui apprendre les clefs du savoir bien rouler entre son domicile et son école.

«Habitant à la rue Lucas, je dois juste faire un petit crochet pour aller le chercher à la Montagne du Stimont», explique Coralie. « Il connaît déjà le code de la route, pour avoir suivi une formation et obtenu un brevet de l'ASBL Pro Vélo. On roule ensemble jusqu'à son école, où je le laisse avant de rejoindre moi-même le lycée. Je le retrouve à Blocry, où il m'attend à l'étude, vers 17h... et on redescend jusque chez lui. »

Tout bénéfice pour Marc-André, qui avait l'habitude de prendre son bus à 7h et qui peut désormais dormir une heure de plus

La Ville encourage l'usage du vélo

L'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuys regrette que seuls deux tandems aient pu être formés, alors que la Ville investit quelque 2000€ dans ce projet, mais c'est une première... le bouche à oreille devrait permettre de multiplier les équipes à l'avenir.

« Il y a plusieurs candidats « filleuls » pour lesquels nous n'avons pas trouvé de candidats « parrains » habitant à proximité de chez eux », explique l'échevin. « Il fallait aussi parvenir à convaincre les parents, qui n'ont pas oublié l'accident qui a coûté la vie à Guillaume il y a quelques années, à proximité de l'école de Blocry. Le chemin vers cet établissement sera plus sûr avec les aménagements qui seront bientôt réalisés entre le rond-point du cimetière et le carrefour du boulevard de Lauzelle avec la rue de l'Invasion.»

La Ville ne cesse de promouvoir l'usage du vélo depuis 2003: approbation des plans de déplacements scolaires (pour les écoles de Limauges, Notre-Dame, Blocry et La Croix), soutien aux formations dans les écoles et mise en place des brevets du cycliste...

Bon de 85€

Les deux marraines ont suivi une journée de formation, avec l'ASBL Empreintes, pour apprendre la conduite préventive à vélo, quelques notions de mécanique (comment régler ses freins et sa chaîne) ainsi que les premiers secours. Elles ont aussi rencontré les parents de leurs filleul(e), afin de décider ensemble de l'itinéraire à emprunter et d'échanger leurs coordonnées (pour prévenir en cas d'indisponibilité).

Marraines et filleul(e) ont recu un sachet cadeau comprenant un k-way de couleur vive, des autocollants réfléchissants, des brassards fluorescents... et, grâce au soutien de l'IBSR et du Gracq, un bon de 85€ à échanger auprès d'un vélociste pour faire réviser leur bicyclette ou obtenir du matériel de sécurité. Les quatre élèves ont aussi reçu des fiches, pour noter leurs observations à destination des responsables communaux : les améliorations à apporter aux différents « points noirs » sur le trajet vers l'école, la bonne ou mauvaise qualité des aménagements... ■

Brevet du cycliste : déjà la 3º édition

Les élèves en 5e primaire à l'athénée royal Paul Delvaux et à l'école des Coquerées ont passé leur Brevet du cycliste, le 22 mai, dans le centre d'Ottignies.

Le Brevet du cycliste constitue un cursus d'apprentissages suivi de temps d'évaluation avec, à son terme, un document attestant que l'enfant a réussi les différentes épreuves du Brevet. Il ne constitue en aucun cas un permis de conduire qui assurerait que l'enfant est en sécurité dans toute situation à vélo en rue. Au contraire, il s'agit du début d'un apprentissage qui devra ensuite être poursuivi en famille, à l'école...

Il s'agissait déjà de la 3º édition du Brevet du cycliste organisé par l'ASBL Pro Vélo à Ottignies-Louvain-la-Neuve, en collaboration avec la Ville, la police, le GRACQ et les



parents d'élèves. Cette année, plus de 170 Les élèves de l'athénée écoliers étaient concernés : les élèves en 5° primaire à l'école de Blocry ont passé le brevet en décembre 2007, ceux de l'école des Bruyères, le 27 mai.

Paul Delvaux prêts à passer le Brevet.

Bisque de crevettes pour

les apprentis cuisiniers

Les gagnants du concours de cuisine organisé le 16 avril à l'école de Blocry ont été reçus à l'Ipes de Wavre, le 6 mai, pour y découvrir le métier d'hôtelier restaurateur.

Bisque de crevettes, rôtis de porc aux deux purées, coupe de fruits rouges... les élève en 6º primaire dans la classe de Brigitte Clément, à l'école des Coquerées, ont dîné comme des rois!

Grands gagnants du concours de cuisine organisé à l'initiative du Conseil communal des enfants, le 16 avril dernier à l'école de Blocry, ils étaient reçus dans les locaux de la section hôtellerie de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire (IPES) de Wavre, le 6 mai, pour y découvrir le métier d'hôtelier restaurateur.

Le professeur de salle Alain Segers et ses élèves de 4º année leur ont expliqué comment transporter plusieurs assiettes à la fois. Quelques petits exercices (en se déplaçant, en fermant les yeux...] leur ont permis de presque acquérir la technique. Ils ont aussi appris l'importance de bien disposer les verres et aligner les couverts, sur une nappe posée convenablement.

Ils se sont ensuite rendus dans la cuisine où, émerveillés, ils ont découvert le menu préparé à leur intention par les élèves de 3º année. Les professeurs de cuisine Jean-Pierre Graff et Myrlène Fierain leur ont vanté les qualités du jus d'orange fraîchement pressé... après leur avoir expliqué comment givrer un verre au sucre (« faire une collerette »).

William Borsos, Nicolas Wyns, Alison Pyck, Mike De Ryck et Elisa Raman - les cinq cuisiniers qui ont défendu les couleurs de l'école des Coquerées au concours de cuisine - avaient des étoiles plein les yeux. Certes leur salade thai a séduit le jury... mais ils ont encore des progrès à faire s'ils souhaitent se lancer un jour dans le cuisines de l'Ipes de métier!

Les élèves de l'école des Coquerées ont été impressionnés par les





Créatrices à Mousty

La maison paroissiale de Mousty accueille des ateliers de création, les mercredis et vendredis.

Elles ont de l'or dans les doigts et elles partagent volontiers leur savoir-faire avec leurs voisines, copines, filles des copines... Angelina Passanisi, Sera Alberts, Martine Degraeve et Marie-Françoise Brassart, quatre habitantes d'Ottignies, animent des ateliers couture, création de chapeaux et de bijoux, stylisme, relookage, peinture et photo, dans les locaux de la maison paroissiale Notre-Dame de Mousty (place de l'Eglise, 7).

« Nous voulions créer une dynamique dans le quartier, sur le thème de la création vestimentaire», explique Angelina Passanisi. « Nous avons parlé de notre projet au curé de Mousty... qui a accepté de mettre les locaux de la maison paroissiale à notre disposition. Un abri temporaire, car des travaux y sont programmés. »

En attendant, une quinzaine de dames, âgées de 14 à 77 ans, s'y retrouvent les mercredis et vendredis, depuis novembre dernier, pour apprendre différentes techniques en toute décontraction.

« On travaille en bavardant, on trouve des solutions aux soucis des unes et des autres, on s'entraide... Certaines participantes, qui vivent seules et/ou qui sortent peu de chez elles, ne manqueraient plus nos ateliers pour rien au monde! D'autres viennent avec leurs enfants: des jeux sont à la disposition des petits. On s'entend tellement bien... qu'on a décidé d'aller passer une journée en Ardenne ensemble! »

1€ la séance

Les animatrices, bénévoles, demandent une participation aux frais minime -1€-qui ne doit pas représenter un frein. Chaque participante apporte son matériel, mais l'atelier dispose aussi de quelques ressources : vêtements, laines, boutons... offerts par les magasins Oxfam et L'aire du temps.

« On peut être très bien habillée avec du matériel de récupération. Tous nos chapeaux ont été vendus lors de nos deux premiers marchés de Noël, ce qui nous a permis d'acheter du matériel de base. Nous recevons aussi un petit soutien de la Saint-Vincent de Paul. »

Les habitants peuvent déposer les vêtements qu'ils ne portent plus, anciennes machines à coudre, lots de boutons... à la maison paroissiale, aux heures d'ateliers :

- Le mercredi, de 14h30 à 16h30 (bijoux, peinture);
- Le vendredi, de 10 à 14h (stylisme) et de 14 à 16h (couture, accessoires de mode, photo).

Stages d'été

Plusieurs stages sont organisés, cet été, pour tous:

- du 30/6 au 4/7 : chapeaux, bijoux et accessoires de mode ;
- du 14 au 18/7 : théâtre (costumes, décors et représentation);
- du 21 au 25/7 : marionnettes ;
- du 28/7 au 1/8 : chapeaux et laine feutrée.

Tarif adapté suivant les possibilités de chacun. ■

Renseignements: 0475 / 93 66 47.

Les bons numéros

Deux erreurs de téléphone se sont glissées dans notre Bulletin d'avril.

Pour la brocante de La Croix, le 15 août, contactez André Briet au 010 / 41 59 08.

Les festivités du 15 août, à La Croix, ne se limitent pas à la brocante : barbecue le 14 août, soirée karaoké le 16 août et jeux inter-quartiers le 17 août.

Renseignements: 010 / 41 39 22.

Pour le souper des retrouvailles « Jeux sans frontières », le 30 août, contactez **Serge Simon au 0493 / 78 03 43**.



Quelques stages d'été

Le club de basket « Le Rebond », en collaboration avec la Ville, dans le cadre d'Eté-jeunes, organise un stage gratuit d'initiation au basket-ball, à la Plaine des Coquerées. Du 14 au 18 juillet, de 17 à 19h, pour les 8-11 ans ; du 21 au 25 juillet, de 17 à 19h, pour les 11-14 ans.

Renseignements: 010 / 42 08 48.

Le Centre d'Expression et de Créativité Le Cla organise, en collaboration avec la Ville

- un stage de cuisine et de peinture « Du goût et des couleurs » pour les 8 à 12 ans, du 14 au 18 juillet (160 €) ou du 22 au 25 juillet (130 €), de 8h30 à 17h, à la rue des Deux Ponts (Ottignies).
- un stage pour les 8 à 14 ans, où enfant valides et moins valides vont se rencontrer et collaborer dans un projet artistique tantôt individuel, tantôt collectif. A l'école Escalpade de Louvain-la-Neuve, du 7 au 11 juillet, du 4 au 8 août et du 18 au 22 août, de 9 à 16h (105€ la semaine).Les participants pratiqueront le détournement d'objets.

Le Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve (19, rue des Sports) organise un stage pour les 13-18 ans « Autographismetoi », du 18 au 22 août et du 25 au 30 août, de 11 à 18h. Création de t-shirts, sacs... en mixant des techniques liées à l'art urbain, l'art Pop, le graphisme actuel et le stylisme. ■

Renseignements: 010 / 47 47 69 ou 010 / 47 91 84 ou pamela@collectifdesfemmes.be

Tous à la plaine

Pour rappel (lire le BCO d'avril), la plaine de vacances communale pour les enfants de 3 à 16 ans aura lieu du lundi 7 juillet au vendredi 22 août. Inscription en ligne via le site de la Ville : www.olln.be ou auprès de l'administration communale.

Renseignements: 010 / 43 78 29.

Renseignements: 0478 / 78 24 59



Tous au cirque!

Des roulottes de cirque, un gradin et des pistes rouges envahiront la Grand-Place de Louvainla-Neuve, le 5 juillet dès 14h.

Le « Ptit Cirg'en Palc » présentera des numéros de cirque, de capoiera et de percussions, réalisés par de jeunes artistes amateurs. Vous pourrez aussi vous initier à ces techniques.

En guise de prélude, une parade rythmée déambulera dans le marché d'Ottignies, le 4 juillet vers 10h.

Gratuit et ouvert à tous!

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre plusieurs écoles de cirque (Bruxelles, Gembloux, Brabant wallon et Beloeil), l'ASBL Dynamo et le Circokot de Louvain-la-Neuve.



Concours Castafiore

Dans le Bulletin communal d'avril dernier, nous vous invitions à nous communiquer vos impressions sur le Bulletin communal.

Bravo et merci à Catherine Mortier de Louvain-la-Neuve (http://jecrie-jecris.blogs-pot.com), qui nous a envoyé le poème que nous publions ci-dessous. Elle remporte un album « Les Bijoux de la Castafiore » en wallon d'Ottignies.

Bulletin communal

Je suis le bulletin communal Et pour moi Une commune C'est un corps Couché sur un coin de terre

Lisez-moi Regardez-moi Je ne suis que quelques feuillets Clairs, agréables, colorés Je vous parle

Je vous parle d'une tête Le mot du bourgmestre Le sourire de nos échevines Les débats du conseil

Je vous parle d'un cœur Naissances, mariages, décès Noces d'or, de diamants Jubilaires de nos aînés Je vous parle d'un visage Les bouilles de nos garnements Les réclames de nos commerçants Les souvenirs de nos bons moments

Je vous parle d'un corps Les mains de nos artisans Les muscles de nos athlètes Le savoir-faire de nos esthètes

Je suis le bulletin communal Lisez-moi Regardez-moi Je vous parle...

Ebullition: le 28 juin!





L'ASBL Gestion centre ville de Louvain-la-Neuve, en collaboration avec Yellow Events, organisera la 5° édition du festival des jeux pour tous « Ebullition » le samedi 28 juin, de 11 à 20h, dans le centre de Louvain-la-Neuve (Grand-Place, place de l'Université et place des Wallons).

Les visiteurs, petits et grands, de toutes les cultures (c'est ce qui fait la particularité de ce festival), s'y amuseront avec plus de 300 jeux en bois, jeux géants et jeux anciens.

Différentes zones à thèmes seront proposées: jeux de réflexion, jeux d'adresse, jeux du monde, jeux anciens, jeux d'équilibre... Des espaces seront réservés aux tout-petits : zone psychomotricité et mobilité, zone chantier (quelques dizaines de m³ de sable, une série de petites brouettes, pelles, barrières, cônes de signalisation, grues, camions, pelles mécaniques, tas de briques en plastique... seront à la disposition des bambins).

Tous les jeux seront encadrés par des animateurs professionnels.
L'accès est gratuit.

Renseignements: www.yellowevents.be



Ottignies-Louvain-la-Neuve Le cœur sur la ville

Bienvenue Chez vous les 28 et 29 juin prochains Venez redécouvrir votre ville autrement

Créative, multiculturelle, humaine, verte, conviviale... tels sont les multiples qualificatifs que l'on peut attribuer à la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et que notre service tourisme veut fièrement mettre en valeur les 28 et 29 juin prochains. En effet, ce week-end là, le dynamisme des quartiers de la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et le talent de ses habitants seront mis à l'honneur. Il vous sera permis d'emprunter les portes dérobées d'ateliers d'artistes et d'artisans, de jardins privés et de propriétés souvent inaccessibles au public. Un petit train touristique vous baladera d'un coin à l'autre de la ville. Un plan-guide détaillé des activités sera à votre disposition à l'accueil de l'Espace Cœur de Ville à Ottignies ainsi qu'à l'Office du Tourisme, Galerie des Halles à Louvain-la-Neuve. Voici déjà un aperçu :

Les Fraises et Délices de Pinchart - fraises, confitures, liqueurs, sirops - Rue des Vergers 3A

Les Etangs de Pinchart - Mario et Chantal GIAQUINTO - Rue de l'Etang 22 Madame Claudine MONIQUET - peinture - Rue de l'Etang 1

A OTTIGNIE Madame Dominique DESCAMPS - gravure - et Madame Liliane Pétre - photos et aquarelle - Sentier de l'Athénée 1

Madame Liliane Pêtre - photos et aquarelle chez Madame Descamps - Sentier de l'Athénée 1

Monsieur Chema LOPEZ - céramique sonore - Rue du Chemin de Fer 17 Madame Marie Christine SPRINGUEL - Peinture - Rue de la Vallée 52

L'Auberg'Inn - Restaurant - apéritif offert - Boulevard Martin 1

Ferme de Balbrière - Monsieur Philippe CLERBOIS - Restaurant - Chemin du Griffon 1

Nuit de la Musique Africaine - 27 au 28 juin au Bois des Rêves

Le Coup de Cœur - Restaurant - apéritif offert - Espace Cœur de Ville 5

Atelier Ombre et Lumière - Monsieur et Madame VAN ZANDYCKE - restauration de pianos - Rue Haute 21

Confrérie des Vins de Fruits - Mr Michel PONCE - présentation de la bière familiale fabriquée à domicile - Rue de l'élevage 2

Monsieur Philippe VANDEPUTTE - jardin ouvert - Avenue Abbé Huyberechts 16

Madame Valérie CLAES - meubles en carton - dans son magasin Boulevard Martin 10

Monsieur et Madame OLDENHOVE - jardin ouvert - Rue Lucas 11

Ely Denies - peinture - Rue de Renivaux 15

Monsieur et Madame NEIRYNCK - brocanteur-antiquaire - chaussée de la Croix 15 à Ottignies

Promenades Vélo Guidées - Eco-conseillère D. Hébrant

Madame Joëlle DERMEE - broderie en points de croix - Rue Victor Stenuit 6C

Madame Michelle PHILIPPOT - peinture - Avenue Albert 1er 90

Monsieur Dominique MERTENS - illustration de livres pour enfants - Avenue des Acacias 10

Buston et Alentours - Madame Anne VAN WAAS - Avenue des Sorbiers 120 A

Mme Nicole LAMANT, Mme DERESE, Mme GOFFAUX et Mr LEMOINE - sculpture, peinture sur soie, patchwork et photos - Avenue des Capucines 55 Monsieur Jean-marie DENONCIN et Madame Nicole ADAM - jardin et modélisme aéronautique en plastique - Avenue Demolder 59

L'Auberge des Moines - Restaurant - apéritif offert - Avenue Provinciale 21

Déli-Traiteur - Rue Charles Dubois 6

Madame Angeline LAURIENTE - jardin ouvert - Avenue Demolder 111

Concert de l'Orchestre de Chambre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - Château-Ferme de Moriensart

Madame Chantal Kolen-Eeckhout - photos - Château-Ferme de Moriensart

Madame Monica Tremolet - crayon, pastels secs, portraits - Château-Ferme de Moriensart

Madame Vivianne HARDY - restauration de porcelaine et peinture sur porcelaine - Château-ferme de Moriensart

Madame Pascale d'OLNE - peinture à l'ancienne, initiation adultes et enfants - Avenue des Mélèzes 15

Pépinière - Arboretum Le Try - Monsieur Dominique DE WITTE - Rue du Puits 39

Ferme de Spangen - Monsieur Joseph VAN BAERLEM - Visite de la Ferme - Rue de Spangen 8

Madame Bénédicte MARECHAL - jardin naturel et verger - pastels et aquarelles - Rue du Culot 31 A

Les Ateliers Notre-Dame de Mousty - dessin, couture, peinture, création de mode (chapeaux) - Place de l'Eglise A Louvaintay

Le Guinch Bar - Traverse d'Esope 12 Festival Ebullition - Place de l'Université

Madame Cris SQUIFFLET - peinture et bijoux dans sa maison en terre-paille - Rue de la Baraque 124a

Atelier de dessin de LLN - travaux de gravure sur lino et atelier - Chemin du Hangar à Ballons 4 Aula Magna - Exposition "Folon et les Arts de la Scène" - Terrasse de l'Aula 4

Madame Roxana ALVARADO - peinture - verre - dessin - Place des Ondines 6

Bois de Lauzelle - Monsieur Jean-Claude Mangeot - RDV Orée du Bois (parking Bd de Lauzelle)

Philarmonie Royale Concordia - concert - lieu à déterminer

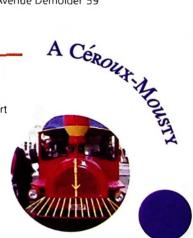
Centre sportif du Blocry - Musée du sport et de la BD - Place des Sports 1

Centre Placet - exposition de photo et animations - Grande Salle, Rue des Sports 6 et Place de l'Hocaille













IVIauvaise foi...

quand tu les tiens !

Il y a quelques mois, nous vous parlions d'opposition constructive. Loin d'être un vain mot, il s'agit de l'esprit qui nous anime depuis le début de cette mandature. Aujourd'hui, nous voudrions vous entretenir d'une autre conception récente de la politique locale à Ottignies-Louvain-la-Neuve : la majorité d'opposition.

Vous aurez rapidement compris qu'il s'agit cette fois de la position adoptée ces derniers mois par nos collègues de la majorité. Le principe ? Assez simple en fait. « NON » à toutes propositions et critiques, même constructives de la minorité.

lls font preuve d'une créativité sans faille, dans le fond et dans la forme, pour trouver des excuses à cette nouvelle mentalité :

- « Oh mais bien sûr ! »... cette idée ils y avaient déjà pensé !,
- Ce n'est pas eux, c'est la faute du pouvoir subsidiant : la Région wallonne, l'ONE, la Province...
- Un bon coup de gueule pour détourner l'attention et intimider,
- Ridiculiser les interventions et parfois les intervenants,

Et bien sûr, le cumul des points ci-dessus quand le sujet est vraiment important !

Quelques exemples:

Le rond-point de Limelette – A force de ne pas lâcher ce point et d'y revenir régulièrement, notre groupe a subi les foudres du Collège, les remarques ironiques et surtout, l'accusation de vouloir retarder le dossier et mettre en danger la vie des gens! Un comble. Aujourd'hui, nous venons d'apprendre que les travaux ne sont toujours pas programmés en 2008. Mais bien sûr, c'est la faute du MET!

La crèche parentale de Limelette – Belle initiative que la construction d'une nouvelle crèche sur le territoire de la commune. Mais celle-ci a selon nous un coût trop élevé au regard du nombre d'enfants (14). Peut-être les communes aux alentours construisent-elle des crèches encore plus chères, peut-être avons-nous, en 2006, approuvé ce point lors de la passation de marché, peut-être l'ONE a-t-il eu des exigences de superficie

disproportionnées, peut-être le décret imposet-il par initialement un maximum d'enfants pour les crèches parentales... Nous, nous estimions que faire une demande officielle de dérogation pour augmenter la capacité d'accueil était évident et n'allait en aucun cas retarder l'ouverture. Or, Conseil après Conseil, les prétextes ont fusés justifier ce coût élevé et ne pas admettre une motion constructive qui avait le tort d'émaner de la minorité.

Leur énergie est inversement proportionnelle à celle dépensée pour développer de nouveaux projets pour notre ville! Mais surtout, elle dénote d'une mauvaise foi caractérisée.

C'est le jeu politique depuis des décennies, nous direz-vous ? Peut-être, peut-être pas.

En effet, dès le moment où nous essayions de changer notre approche de la politique communale, nous attendions de la majorité qu'elle introduise également de la nuance dans son attitude. Pour mieux vous faire comprendre, sachez mesdames et messieurs, qu'à les écouter, les membres du Collège et autres conseillers de la majorité ne commettent jamais d'erreurs, ils pensent à tout et ont toujours les meilleures idées. Or, cette théorie, vous en conviendrez, est impossible dans la réalité.

Nous admettons régulièrement la qualité de certains de leurs dossiers mais mettons aussi en exergue les lacunes de leur gestion. Est-ce trop demander qu'ils reconnaissent ces dernières, même tout bas, en murmurant, de temps en temps ? Peut-on rêver d'une majorité constructive et objective à Ottignies-Louvain-la-Neuve ? Allez, argons que oui...



Pour le Groupe MRIC : Nancy Schroeders, Conseillère communale Rue du Champ d'Enfer, 4 1341 Céroux-Mousty

Vu les difficultés rencontrées pour obtenir de l'espace supplémentaire dans le Bulletin communal, nous avons développé un nouveau site internet. N'hésitez pas à nous y retrouver. www.mric-ottignies-lln.be







Conditions de lancement
Consommation min/max et émission de la i10. Consommation moyenne (l/100km) : 4,3-5,9. Emission CO2 (g/km) : 114-139
A.R. 19/03/2004 : www.hyundai.be

Ets Halluent sprl

112B Route Nationale 4 – 1348 Louvain-la-Neuve – Tél. : 010 45 53 62

Braderie les 26, 27, 28 et 30 juin Nocturne mardi 1^{er} juillet jusque 22h

parking OFFERT de 18 à 22h



Des 18h, on s'occupe de vos enfants

www.lesplanade-shopping.be Tél.: 010 230 121 L'esplanade Louvain-la-Neuve Le shopping a changé d'air.